

Étude de faisabilité sur
l'utilisation de statistiques
fiscales des particuliers
pour suivre l'évolution du
marché du travail par MRC

www.stat.gouv.qc.ca

I n s t i t u t d e l a s t a t i s t i q u e d u Q u é b e c

R É G I O N S

**Étude de faisabilité sur
l'utilisation de statistiques fiscales
des particuliers pour suivre
l'évolution du marché du
travail par MRC**

Stéphane Ladouceur

Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec

Janvier 2005

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Janvier 2005

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a reçu du ministère des Finances du Québec le mandat de produire, d'analyser et de diffuser une série de statistiques dans les domaines économique, social et démographique pour les 17 régions administratives ainsi que pour les 103 municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. C'est dans le cadre de ce mandat que l'ISQ a entrepris des travaux pour développer des indicateurs de suivi du marché du travail par MRC. Jusqu'à présent, peu d'information statistique portant sur le marché du travail était disponible à l'échelle des MRC.

La présente étude a pour objectif d'examiner la faisabilité d'utiliser les statistiques fiscales des particuliers pour suivre, sur une base annuelle, l'évolution du marché du travail par MRC. Elle consiste, d'une part, à présenter la méthodologie utilisée pour évaluer l'emploi à partir des statistiques fiscales et, d'autre part, à comparer les résultats des nouveaux indicateurs du marché du travail avec ceux du recensement de la population et de l'Enquête sur la population active.

La présente étude ainsi que les Bulletins statistiques régionaux sont publiés dans la collection « Régions » de l'ISQ. L'ensemble des publications de cette collection ainsi que les profils statistiques des régions et des MRC sont offerts gratuitement sur le site Web de l'Institut à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca.

Camille Courchesne
Directeur des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec

Ce rapport a été réalisé par : Stéphane Ladouceur
Spécialiste en aménagement du territoire et développement régional
Analyse et rédaction

Sous la direction de : Camille Courchesne
Directeur
Direction des statistiques économiques et sociales

Ont apporté leur précieuse collaboration : Rémi Thivierge pour le traitement des données

Julie Godbout pour le travail de mise en page du texte

Nicole Descroisselles pour la révision linguistique

Remerciements

Un merci spécial à Christiane Charron et Yrène Gagné, coordonnatrices du projet de développement de statistiques régionales, ainsi qu'à Suzanne Asselin et Christine Lessard pour leur disponibilité et leurs commentaires judicieux apportés tout au long du projet.

Renseignements additionnels

Pour toute information concernant la présente étude, veuillez communiquer avec Stéphane Ladouceur dont les coordonnées sont les suivantes :

Téléphone : (418) 691-2411, poste 3084
Courriel : stephane.ladouceur@stat.gouv.qc.ca

Abréviations

EPA Enquête sur la population active
EERH Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail
ISQ Institut de la statistique du Québec
MRC Municipalité régionale de comté
OIT Organisation internationale du travail
PSR Principale source de revenus
TCAM Taux de croissance annuel moyen

Signes conventionnels

... N'ayant pas lieu de figurer
% Pour cent
e Donnée estimée
k En milliers

Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	11
Chapitre 1 : Méthodologie.....	13
1.1 Population visée	14
1.2 Période de référence.....	15
1.3 Couverture géographique.....	16
1.4 Variables fiscales utilisées pour évaluer le chômage, la population active et l'emploi.....	16
1.4.1 Chômage.....	16
1.4.2 Population active.....	17
1.4.3 Emploi.....	17
1.4.3.1 Taux de travailleurs.....	19
1.5 Méthode d'estimation du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus un an après les délais permis	19
1.6 Comparabilité entre l'EPA, le recensement de la population et les indicateurs développés par l'ISQ.....	19
1.6.1 Population visée	20
1.6.2 Définition d'une personne occupée ou en emploi.....	20
1.6.3 Taille de l'échantillon et niveau de précision.....	21
1.6.4 Méthode de dénombrement.....	21
1.6.5 Période de référence.....	22
1.6.6 Nombre et contenu des questions.....	22
Chapitre 2 : Comparaisons et analyse des résultats.....	25
2.1 Ensemble du Québec.....	25
2.1.1 Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ, le nombre d'emplois selon l'EPA et le nombre de personnes occupées des recensements de la population.....	25
2.1.2 Comparaison entre le taux de travailleurs de l'ISQ et les taux d'emploi de l'EPA et des recensements de la population	29
2.2 Les régions administratives.....	31
2.2.1 Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre d'emplois selon l'EPA.....	31
2.2.2 Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon l'EPA.....	36
2.2.3 Comparaison entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées des recensements	38
2.2.4 Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon les recensements	39
2.3 MRC et territoires équivalents à une MRC	41
2.3.1 Comparaison entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées des recensements	41
2.3.2 Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon les recensements de la population de 1996 et de 2001.....	43
Conclusion	47
Bibliographie	49
Annexe I Autres sources de données analysées par l'ISQ afin de suivre l'évolution du marché du travail par MRC	51

Annexe II	Liste des situations selon lesquelles une personne doit produire une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec	53
Annexe III	Définitions utilisées par Statistique Canada dans le cadre de l' <i>Enquête sur la population active</i>	55
Annexe IV	Définitions des principaux indicateurs du marché du travail utilisées lors du recensement de la population de 2001	57
Annexe V	Comparaison entre le nombre de particuliers ayant comme principale source de revenus des prestations d'assurance-emploi et le nombre de chômeurs de l'EPA, par région administrative	59
Annexe VI	Modifications apportées aux lois fiscales et pouvant avoir une incidence sur la continuité chronologique des statistiques	61
Annexe VII	Estimations annuelles de l'emploi des 15 ans et plus, erreurs-types et coefficients de variation de l'EPA, par région administrative, 2000-2002.....	63
Annexe VIII	Nombre de travailleurs et taux de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, par municipalité régionale de comté et territoire équivalent, 1997-2002.....	65

Chapitre 1

Tableau 1.1	Proportion de la population de 15 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus des particuliers, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002.....	14
Tableau 1.2	Médiane du pourcentage du revenu d'emploi et du revenu d'entreprise sur le revenu total, par région administrative, 2002	18
Tableau 1.3	Comparabilité des indicateurs du marché du travail de l'ISQ, de l'EPA et du recensement de la population.....	23

Chapitre 2

Tableau 2.1	Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre d'emplois selon l'EPA, par groupe d'âge, ensemble du Québec, 1996-2002.....	26
Tableau 2.2	Différence entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre d'emplois de l'EPA, par groupe d'âge, ensemble du Québec, 1996-2002	26
Tableau 2.3	Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre de personnes occupées selon les recensements de population, par groupe d'âge, ensemble du Québec, 1996 et 2001	27
Tableau 2.4	Nombre de travailleurs selon l'ISQ, nombre d'emplois selon l'EPA et nombre de personnes occupées selon les recensements de population, 25-64 ans, ensemble du Québec, 1996-2002	28
Tableau 2.5	Taux de travailleurs selon l'ISQ et taux d'emploi selon l'EPA et les recensements de la population, 25-64 ans, ensemble du Québec, 1996-2002	29
Tableau 2.6	Nombre de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002.....	32
Tableau 2.7	Nombre d'emplois selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002	32
Tableau 2.8	Différence entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre d'emplois selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002.....	33
Tableau 2.9	Indice du nombre de travailleurs, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1997-2002	34
Tableau 2.10	Indice du nombre d'emplois tiré de l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1997-2002.....	34
Tableau 2.11	Taux de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002	36
Tableau 2.12	Taux d'emploi selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002.....	37
Tableau 2.13	Différence entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002.....	37
Tableau 2.14	Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre de personnes occupées selon les recensements de la population, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996 et 2001	38

Tableau 2.15	Taux de travailleurs selon l'ISQ et taux d'emploi selon les recensements de la population, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996 et 2001	40
Tableau 2.16	Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre de personnes occupées selon les recensements de la population, 25-64 ans, par MRC et territoire équivalent, 1996 et 2001	41
Tableau 2.17	Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon les recensements de la population, 25-64 ans, par MRC et territoire équivalent, 1996 et 2001	45

Figure 1	Nombre d'emplois selon l'EPA et nombre de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 1996-2002	29
Figure 2	Nombre d'emplois selon l'EPA et nombre de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 1996-2002	35

Dans le cadre d'un projet de développement de statistiques régionales, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a reçu du ministère des Finances du Québec, en 2002, le mandat de produire, sur une base régulière, des indicateurs de suivi du marché du travail par municipalité régionale de comté (MRC) afin de pallier le manque de données à ce niveau territorial. Actuellement, la seule source d'information qui est en mesure de fournir des données fiables, pour les principaux indicateurs du marché du travail à l'échelle géographique des MRC, est le recensement de la population réalisé à tous les cinq ans par Statistique Canada. La faible fréquence de parution des données du recensement empêche malheureusement les analystes de suivre annuellement l'évolution du marché du travail à l'échelle des MRC.

Outre le recensement canadien, l'*Enquête sur la population active* (EPA), réalisée auprès des ménages par Statistique Canada, produit des estimations mensuelles à divers niveaux géographiques, notamment à l'échelle canadienne et provinciale, de même que pour les régions métropolitaines de recensement, les régions définies aux fins de l'assurance-emploi et les régions économiques¹. Cependant, le plan de sondage de l'EPA n'a pas été conçu pour produire des estimations fiables à l'échelle des MRC. En effet, les estimations réalisées par MRC sont pour la plupart d'une grande imprécision et très volatiles en raison du faible nombre de ménages dans l'échantillon à ce niveau géographique. Qui plus est, il arrive à l'occasion que la taille de l'échantillon soit nulle dans certaines MRC, ce qui rend impossible l'obtention d'une estimation pour les principaux indicateurs du marché du travail.

L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (EERH), menée auprès des entreprises, peut également être une source d'information intéressante pour suivre l'évolution du marché du travail, car elle estime, entre autres, le nombre de salariés inscrits sur les listes de paye des employeurs à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires. Toutefois, Statistique Canada ne produit pas de données infraprovinciales fiables à l'aide de cette enquête.

Par conséquent, les coûts importants liés à la réalisation d'une enquête auprès des ménages comparable à celle de l'EPA, à l'échelle des MRC, et l'absence de données régionales provenant de l'EERH nous amènent à examiner d'autres avenues afin de suivre l'évolution du marché du travail. L'exploitation de fichiers administratifs semble être une solution à explorer afin d'obtenir des données sur une base annuelle, à faible coût, par MRC.

C'est dans ce contexte que l'ISQ a entrepris des travaux pour élaborer des indicateurs et des indices de suivi du marché du travail par MRC à partir des statistiques fiscales puisées à même les déclarations de revenus des particuliers de Revenu Québec. Ces statistiques constituent une source d'information extrêmement riche car elles sont recueillies chaque année et permettent l'élaboration de séries chronologiques.

1. Les régions économiques définies par Statistique Canada correspondent aux régions administratives du Québec.

La présente étude a donc pour objectif d'examiner la faisabilité d'utiliser les statistiques fiscales des particuliers pour suivre, sur une base annuelle, l'évolution du marché du travail par MRC². Au premier chapitre, il sera question de la méthodologie utilisée pour évaluer l'emploi et le chômage à partir des statistiques fiscales de Revenu Québec. Nous nous pencherons également sur les différences conceptuelles qui existent entre les indicateurs élaborés par l'ISQ et ceux du marché du travail du recensement et de l'EPA. Il importe de tenir compte de ces différences lorsque viendra le temps, dans le deuxième chapitre, de comparer les résultats obtenus par ces trois sources d'information, à l'échelle du Québec, des régions administratives ainsi que des MRC et des territoires équivalents à une MRC. C'est à l'intérieur de cette section qu'on pourra constater si les estimations de l'emploi réalisées à partir des statistiques fiscales des particuliers suivent les mêmes tendances que les indicateurs du marché du travail du recensement de la population et de l'EPA. Enfin, des recommandations sur l'utilisation de statistiques fiscales des particuliers pour suivre l'évolution du marché du travail par MRC complètent le rapport.

2. Outre les statistiques fiscales des particuliers, d'autres sources de données ont été analysées par l'ISQ afin de suivre l'évolution du marché du travail par MRC, notamment les fichiers administratifs de la CSST ainsi que le fichier portant sur les retenues à la source des employeurs de Revenu Québec. En annexe I, nous expliquons pourquoi ces sources d'information n'ont pas été retenues dans le cadre de l'élaboration de nouveaux indicateurs du marché du travail par MRC.

Les statistiques utilisées dans la présente étude, pour suivre l'évolution du marché du travail par MRC, sont tirées des déclarations de revenus des particuliers, compilées par Revenu Québec. Pour déterminer si un contribuable est actif sur le marché du travail, nous avons demandé à Revenu Québec que les statistiques fiscales des particuliers soient divisées en six catégories de revenus en fonction de la principale source de revenus. La principale source de revenus (PSR) se définit comme étant la source de revenus la plus élevée parmi celles déclarées par un particulier. Cette notion est fondamentale car elle assure qu'un contribuable qui a plusieurs sources de revenus durant une année ne sera pas compté dans plus d'une catégorie de revenus. Par exemple, un contribuable qui a gagné 20 000 \$ à titre de revenu d'emploi et 15 000 \$ à titre de revenu d'entreprise, au cours d'une même année, est comptabilisé uniquement dans la catégorie « revenu d'emploi », soit celle correspondant à sa principale source de revenus. Les six catégories de revenus retenues pour ventiler les statistiques fiscales des particuliers sont les suivantes :

- **Emploi** : regroupe les revenus d'emploi avant retenues, les pourboires et les prestations d'assurance-salaire.
- **Entreprise** : regroupe les revenus bruts³ d'affaires, d'agriculture, de pêche, de profession et de travail à commission.
- **Assurance-emploi** : revenus provenant des prestations d'assurance-emploi.
- **Aide financière de dernier recours** : prestations reçues au titre de l'aide financière de dernier recours (prestations de la sécurité du revenu) et aide financière reçue dans le cadre d'un projet *Solidarité Jeunesse*.
- **Retraite** : revenus qui proviennent des pensions de la sécurité de la vieillesse, des rentes de retraite, des rentes d'invalidité du Régime des rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada, des prestations viagères d'un régime de retraite, des prestations d'un régime enregistré d'épargne-retraite, d'un fonds enregistré de revenu de retraite et d'un régime de participation différée aux bénéfices, des allocations de retraite, des prestations de décès, des rentes et d'autres revenus de retraite.
- **Autres sources de revenus** : regroupe les contribuables ayant produit une déclaration de revenus des particuliers mais qui n'ont aucun revenu dans les cinq catégories énumérées précédemment.

3. Si le revenu brut de l'entreprise est inconnu, on tient compte du revenu net.

1.1 Population visée

Selon les statistiques fiscales de Revenu Québec, 5 611 744 personnes avaient produit une déclaration de revenus des particuliers au Québec en 2002, ce qui représente 75,4 % de la population totale et 91,3 % de la population de 15 ans et plus⁴. Il s'agit donc d'une part importante de la population visée par les indicateurs clés du marché du travail. Il importe de préciser que les personnes décédées et celles qui ont déclaré faillite ont été exclues des données. Elles représentent chaque année un faible pourcentage de l'ensemble des déclarations de revenus des particuliers produites à Revenu Québec.

Tableau 1.1

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus des particuliers, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%						
Bas-Saint-Laurent	83,8	86,0	89,9	90,4	91,0	91,2	91,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	82,7	85,4	88,9	89,7	90,3	90,7	90,8
Capitale-Nationale	86,6	88,1	90,9	91,6	92,1	92,3	91,7
Mauricie	84,8	86,9	90,4	91,0	91,6	91,7	91,6
Estrie	87,8	89,4	91,8	92,6	93,0	93,1	92,6
Montréal	88,1	89,5	91,6	91,9	91,8	91,1	89,0
Outaouais	85,8	87,0	89,1	89,8	90,2	90,2	88,8
Abitibi-Témiscamingue	86,1	87,3	89,8	90,1	90,2	90,6	90,6
Côte-Nord	86,9	88,1	90,9	91,4	91,7	91,7	91,4
Nord-du-Québec	79,2	80,3	81,1	81,8	83,3	82,7	82,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83,5	86,9	90,7	91,4	92,3	92,9	93,2
Chaudière-Appalaches	86,6	88,2	91,3	92,3	92,8	93,1	93,4
Laval	89,4	90,6	92,7	93,4	93,7	93,6	92,4
Lanaudière	88,6	90,0	92,4	93,1	93,4	93,8	93,2
Laurentides	89,0	90,6	93,3	94,2	94,5	94,6	93,5
Montréal	87,8	89,3	91,8	92,7	93,1	93,3	92,4
Centre-du-Québec	86,0	87,9	90,6	91,4	91,8	92,2	92,0
Ensemble du Québec	87,2	88,7	91,3	92,0	92,3	92,2	91,3

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales (DMDES), Estimations de la population.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

4. Notons que certaines personnes peuvent en produire indirectement en étant déclarées dans la déclaration de revenus du conjoint ou du parent par exemple.

Les contribuables qui sont tenus de produire une déclaration de revenus doivent être dans l'une des situations décrites dans la *Loi sur les impôts* (L.R.Q., chapitre I-3). Dans cette loi, il est stipulé, entre autres, que l'adresse de résidence détermine si le contribuable doit produire ou non une déclaration de revenus au Québec ou dans une autre province. Par exemple, un résidant de Gatineau qui travaille à Ottawa devra produire une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec. À l'inverse, un résidant de l'Ontario qui travaille au Québec devra produire une déclaration de revenus des particuliers dans sa province de résidence. Toutefois, les travailleurs autonomes qui résident à l'extérieur du Québec, mais dont l'entreprise a pignon sur rue au Québec, ont l'obligation de produire une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec et doivent déclarer uniquement leurs revenus d'entreprise.

Par ailleurs, les changements apportés à la politique fiscale peuvent avoir un impact sur la comparabilité et la continuité chronologique des statistiques. Par exemple, les changements apportés en 1997 aux lois fiscales expliquent, entre autres, pourquoi davantage de personnes ont produit une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec comparativement à 1996. Ainsi, en raison de leur conséquence sur la continuité historique des statistiques, il faut suivre avec vigilance les modifications apportées aux lois fiscales des particuliers. D'ailleurs, en annexe VI, on recense les principales modifications apportées à la politique fiscale depuis 1996 et qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité chronologique des données.

1.2 Période de référence

La période de référence pour les déclarations de revenus des particuliers correspond à l'année d'imposition, c'est-à-dire la période qui s'écoule du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année. La déclaration de revenus des particuliers doit être produite au plus tard le 30 avril suivant l'année de référence. Toutefois, pour les personnes qui déclarent des revenus d'entreprise, la date limite est le 15 juin suivant l'année de référence.

Afin d'avoir le maximum de particuliers, l'ISQ a demandé à Revenu Québec de compiler les données un an et cinq mois après l'année de référence. À cela s'ajoute un délai d'un mois pour le traitement et l'analyse des données de la part de l'ISQ. Ainsi, les dernières données fiscales des particuliers disponibles correspondent à l'année 2002. Malgré ce délai de plus d'un an, les données provenant de Revenu Québec permettent d'obtenir des renseignements sur le marché du travail par MRC et par territoire équivalent à une MRC sur une base plus régulière que celles provenant du recensement de la population.

Notons, par ailleurs, que c'est en mai 2004 que Revenu Québec a procédé à la compilation des statistiques fiscales des particuliers pour la série chronologique de 1996 à 2002. Étant donné qu'il y a toujours des retardataires qui produisent leur déclaration de revenus au moins un an après la date limite permise par Revenu Québec, ces derniers ne sont malheureusement pas inclus dans les statistiques de 2002. À la section 1.5, une méthodologie est présentée pour estimer les particuliers qui ont produit leur déclaration de revenus des particuliers pour l'année d'imposition 2002 un an après les délais permis par Revenu Québec.

1.3 Couverture géographique

L'information géographique provient du code postal inscrit sur la déclaration de revenus des particuliers. La quasi totalité des adresses inscrites sur les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du contribuable. Les personnes qui ne donnent pas le lieu de résidence comme adresse de correspondance indiquent généralement soit l'adresse de leur comptable ou de leur fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus, soit l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise. Par ailleurs, si le contribuable n'a pas indiqué sur sa déclaration de revenus son code postal, Revenu Québec n'est pas en mesure d'associer ce dernier à une région donnée. En 2001, on comptait 35 574 contribuables dont aucune association n'a pu être effectuée, soit seulement 0,6 % des particuliers ayant produit une déclaration de revenus.

Nous utilisons le découpage géographique des régions administratives ainsi que des MRC et des territoires équivalents au 31 décembre 2002. Les données de 1996 à 2002, contenues dans le présent document, ont donc été compilées sur cette base. Les données par MRC sont obtenues grâce à une table de correspondances entre les entités géographiques et le code postal apparaissant sur la déclaration de revenus des particuliers. Cette table a été construite à partir du *Fichier de correspondances entre le code postal et le code géographique* produit par l'ISQ⁵.

Par ailleurs, lorsqu'un même code postal est associé à plusieurs municipalités ou MRC, Revenu Québec utilise « l'indicateur de code postal unique » du fichier de correspondances. Cet indicateur permet d'allouer la donnée à la municipalité où est localisé le bureau de poste rural dont l'adresse physique est connue avec précision. La conséquence majeure découlant de l'utilisation de cet indicateur est que la statistique référencée par un code postal déterminé est sous-estimée ou absente pour certaines municipalités et surestimée pour la municipalité retenue en vertu de cet indicateur.

1.4 Variables fiscales utilisées pour évaluer le chômage, la population active et l'emploi

La présente section traite des variables fiscales utilisées dans le but d'élaborer des indicateurs mesurant le chômage, l'emploi et l'activité sur le marché du travail par MRC.

1.4.1 Chômage

La variable fiscale utilisée pour évaluer le chômage est celle reliée au nombre de particuliers ayant des prestations d'assurance-emploi comme PSR. L'utilisation de concepts fiscaux pour évaluer le chômage comporte des lacunes majeures. En effet, la définition d'un prestataire d'assurance-emploi ne correspond pas à celle d'un chômeur utilisée et reconnue par l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que par Statistique Canada dans le cadre de l'EPA. Par exemple, sont considérés comme prestataires mais non comme chômeurs au sens de l'EPA, les personnes recevant des

5. Institut de la statistique du Québec (2003). *Fichier de correspondances entre le code postal et le code géographique* (version septembre 2002).

prestations pour maladie, maternité, congé parental et adoption, etc. D'autre part, les chômeurs, c'est-à-dire les personnes qui sont à la recherche active d'un emploi, qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-emploi, ne sont pas comptés dans les statistiques sur les prestataires.

Par ailleurs, il se peut que la continuité statistique soit compromise, du fait que le gouvernement modifie à l'occasion les conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi comme il l'a fait lors de la réforme du programme en 1996. Qui plus est, le nombre d'heures de travail minimum requis pour qu'un résidant soit admissible au programme d'assurance-emploi varie d'une région à une autre, dépendamment de la vigueur du marché du travail de chacune de celles-ci. De ce fait, il serait hasardeux de comparer les résultats de chacune des régions administratives.

Ainsi, en comparant le nombre de particuliers ayant comme PSR des prestations d'assurance-emploi, avec le nombre de chômeurs de l'EPA, on constate que cette méthode sous-estime largement le nombre de chômeurs au Québec (voir annexe V). Par exemple, l'écart entre les estimations de l'EPA et celles obtenues à partir des statistiques fiscales varie entre 27,4 % et 91,6 %, ce qui est considérable. Par conséquent, l'utilisation du nombre de particuliers ayant des prestations d'assurance-emploi comme PSR pour évaluer le chômage doit être écartée.

1.4.2 Population active

Les variables fiscales utilisées pour estimer la population active sont les personnes ayant comme PSR des revenus d'emploi, d'entreprise ou des prestations d'assurance-emploi. Toutefois, plusieurs contraintes et limites sont associées à cette méthode d'estimation de la population active. Premièrement, cette méthode s'éloigne considérablement de la définition de la population active reconnue par l'OIT et utilisée par Statistique Canada dans le cadre de l'EPA. Selon l'organisme international, la population active correspond aux personnes qui étaient soit en emploi ou en chômage durant la semaine de référence. Ainsi que mentionné précédemment, la définition d'un chômeur au sens de l'EPA et de l'OIT ne correspond pas à celle d'un prestataire d'assurance-emploi. En raison de la non-comparabilité des concepts, on doit écarter l'utilisation de statistiques fiscales des particuliers pour évaluer l'activité sur le marché du travail par MRC.

1.4.3 Emploi

Pour évaluer le nombre de personnes en emploi par MRC et par territoire équivalent, nous avons tenu compte uniquement des contribuables qui ont, comme PSR, un revenu d'emploi ou d'entreprise. Toutefois, les particuliers qui ont un revenu d'emploi ou d'entreprise comme PSR, et dont la part de leur PSR représente moins de 50 % de leurs revenus totaux, sont considérés en emploi durant seulement la moitié de l'année. La formule utilisée pour évaluer le nombre de personnes en emploi à partir des statistiques fiscales des particuliers s'exprime de la façon suivante :

$$\text{Nombre de personnes en emploi} = X - (Y/2)$$

X = Nombre de particuliers ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme PSR.

Y = Nombre de particuliers ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme PSR mais dont leur PSR représente moins de 50 % de leur revenu total.

Notons, par ailleurs, que les contribuables qui ont des revenus d'emploi ou d'entreprise comme PSR ont également d'autres sources de revenus (assurance-emploi, aide financière de dernier recours, revenu de retraite ou autres) mais celles-ci ne représentent qu'une faible proportion de leurs revenus totaux. En effet, on constate au tableau 1.2 que la médiane du pourcentage du revenu d'emploi comme PSR se situait en 2002 entre 93,5 % et 100,0 % du revenu total selon la région administrative. Quant à la médiane du pourcentage du revenu d'entreprise comme PSR, elle se situait entre 83,3 % et 96,6 % du revenu total. Notons, d'ailleurs, que c'est dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, région où l'emploi saisonnier est important, que la médiane du pourcentage du revenu d'emploi et d'entreprise sur le revenu total est la plus faible, soit 93,5 %.

Tableau 1.2

Médiane du pourcentage du revenu d'emploi et du revenu d'entreprise sur le revenu total, par région administrative, 2002

	Revenu d'emploi	Revenu d'entreprise
	%	
Bas-Saint-Laurent	98,2	93,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	98,8	94,6
Capitale-Nationale	99,7	93,7
Mauricie	99,0	94,4
Estrie	99,2	92,3
Montréal	99,7	93,1
Outaouais	99,9	96,6
Abitibi-Témiscamingue	99,0	93,0
Côte-Nord	98,9	89,3
Nord-du-Québec	100,0	92,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93,5	83,3
Chaudière-Appalaches	99,3	93,8
Laval	99,8	96,6
Lanaudière	99,7	96,3
Laurentides	99,7	95,3
Montérégie	99,7	94,7
Centre-du-Québec	99,0	93,2

Source : Revenu Québec, compilation spéciale, 2004.

Ainsi que mentionné à la section 1.6, l'indicateur élaboré par l'ISQ pour évaluer l'emploi diffère de ceux qui sont utilisés dans le cadre de l'EPA et du recensement de la population. Malgré que certains rapprochements peuvent être faits entre les trois sources de données, il n'en demeure pas moins qu'il existe des différences conceptuelles importantes. Pour ne pas confondre l'indicateur élaboré par l'ISQ à partir des statistiques fiscales avec celui sur le nombre de personnes en emploi de l'EPA et celui sur le nombre de personnes occupées du recensement de la population, nous avons opté pour l'utilisation d'une terminologie différente. Conséquemment, le nouvel indicateur élaboré par l'ISQ pour mesurer l'emploi aura pour nom « **nombre de travailleurs** ». Les résultats de ce nouvel indicateur seront présentés au chapitre 2.

1.4.3.1 Taux de travailleurs

Malgré certaines différences conceptuelles, le taux de travailleurs ressemble à plusieurs égards au taux d'emploi utilisé dans le cadre de l'EPA et du recensement de la population. Le taux de travailleurs est calculé à partir de deux sources de données différentes. Au numérateur on retrouve le nombre de travailleurs et au dénominateur la population de 15 ans et plus, donnée estimée chaque année par la Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales de l'ISQ.

Il n'était pas justifié d'utiliser, au dénominateur, la somme des personnes ayant produit une déclaration de revenus pour une année donnée, car l'univers serait incomplet. En effet, plusieurs personnes de 15 ans et plus ne produisent pas de déclaration de revenus chaque année. Par exemple, les étudiants entre 15 et 17 ans qui n'ont pas de revenus suffisants pour payer de l'impôt ou qui n'ont pas l'âge légal pour recevoir le crédit de la TVQ ne produisent pas de déclaration de revenus des particuliers. En utilisant les statistiques fiscales des particuliers au dénominateur, on risquait ainsi de surestimer le taux.

1.5 Méthode d'estimation du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus un an après les délais permis

Comme mentionné précédemment, la compilation des statistiques fiscales des particuliers pour la série chronologique 1996-2002 a été réalisée en mai 2004. Compte tenu qu'il y a toujours des particuliers qui produisent leur déclaration de revenus au moins un an après la date limite, ces derniers ne sont pas inclus dans les statistiques fiscales de 2002. Ainsi, dans les paragraphes qui suivent, nous proposons une méthode qui permettra d'estimer le nombre de contribuables qui ont produit, un an après les délais permis, une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2002.

Pour estimer le nombre de contribuables retardataires pour l'année d'imposition 2002, on se base d'abord sur la part que représente les personnes ayant produit une déclaration de revenus un an après le délai permis, pour l'année d'imposition 2001, par rapport au nombre de particuliers ayant produit une telle déclaration à l'intérieur du délai accordé par Revenu Québec. Ainsi, environ 3,0 % des contribuables avaient produit une déclaration de revenus un an après la date limite pour l'année d'imposition 2001. Cette proportion est multipliée, ensuite, par le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2002 en date du 1^{er} mai 2004.

Une fois que le nombre de retardataires pour l'année d'imposition 2002 à l'échelle du Québec a été estimé, ces derniers sont répartis au prorata des données régionales sur le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2001. Enfin, les contribuables retardataires sont répartis en fonction de leur principale source de revenus. Cette répartition s'obtient au prorata des statistiques fiscales de 2001.

1.6 Comparabilité entre l'EPA, le recensement de la population et les indicateurs développés par l'ISQ

Avant de comparer les données sur le nombre de travailleurs, indicateur élaboré par l'ISQ, avec celles sur le nombre d'emplois de l'EPA ou avec celles sur le nombre de personnes occupées du

recensement, il importe de s'attarder sur la comparabilité des concepts et des définitions utilisés par ces trois sources d'information. Bien que certains rapprochements peuvent être faits entre ces diverses sources de données, il existe néanmoins des différences conceptuelles fondamentales (voir tableau synthèse 1.3). Parmi ces différences on note :

- La population visée
- La définition d'une personne occupée ou en emploi
- La taille de l'échantillon et le niveau de précision
- La méthode de dénombrement
- La période de référence
- Le nombre et le contenu des questions

1.6.1 Population visée

L'EPA tient compte des résidents non permanents mais exclut les personnes habitant dans les réserves indiennes, les membres des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'un établissement institutionnel. Les ménages des membres du personnel diplomatique et autres employés du gouvernement fédéral à l'étranger sont également exclus de l'univers de l'EPA. En 2002, la population visée par l'EPA âgée de 15 ans et plus se chiffrait à 6 millions de personnes au Québec.

Le recensement de la population, quant à lui, prend en considération l'ensemble de la population canadienne, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. Le recensement, contrairement à l'EPA, inclut les ménages vivant à l'extérieur du Canada qui sont membres du personnel diplomatique canadien et tous les autres employés du gouvernement fédéral à l'étranger. De plus, il inclut les résidents non permanents, tout comme l'EPA. La population âgée de 15 ans et plus visée par les indicateurs du marché du travail du recensement s'établissait à 5,8 millions de personnes en 2001 au Québec.

Contrairement à l'EPA et au recensement de la population, la population couverte par les nouveaux indicateurs développés par l'ISQ est celle ayant produit une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec. En 2002, 5,6 millions de personnes avaient produit une telle déclaration à Revenu Québec.

1.6.2 Définition d'une personne occupée ou en emploi

Plusieurs différences existent entre les trois sources de données quant à la méthode utilisée pour déterminer si une personne est en emploi ou non. Parmi celles-ci on note que, contrairement au recensement de la population ou à l'EPA, les données provenant de Revenu Québec sont tirées des renseignements contenus dans la déclaration de revenus des particuliers. D'ailleurs, c'est la source de revenus la plus élevée parmi les six catégories de revenus, tel qu'énumérées à la page 13 du présent chapitre, qui permet de déterminer si une personne est en emploi ou non au cours d'une année civile.

En ce qui a trait au recensement de la population et à l'EPA, ce sont les questions posées aux ménages qui permettent de classer les personnes dans l'une des catégories suivantes : en emploi, en chômage ou inactif. Enfin, d'autres différences entre les trois sources d'information sont énumérées au tableau synthèse 1.3 en ce qui a trait à la définition d'une personne occupée ou en emploi.

1.6.3 Taille de l'échantillon et niveau de précision

L'EPA est basée sur un échantillon d'environ 10 000 ménages au Québec. Au niveau régional, le nombre de ménages répondants variait, en décembre 2002, de 238 ménages dans la région du Centre-du-Québec à 1 341 en Montérégie. À cause de la faible taille de l'échantillon, les estimations régionales de l'emploi de l'EPA demeurent entachées de marges d'erreur élevées comparativement aux estimations provinciales. Afin d'apprécier la fiabilité des estimations de l'EPA à l'égard de l'emploi, nous présentons, en annexe VII, les coefficients de variation et les erreurs-types pour chacune des régions administratives de 2000 à 2002.

Quant au recensement de la population, un ménage sur cinq reçoit le questionnaire complet (formulaire 2B) qui contient les questions permettant de dériver l'activité sur le marché du travail, sauf dans les régions éloignées et les réserves indiennes où tous les ménages reçoivent ce questionnaire afin d'améliorer la précision des données. Malgré l'excellente source d'information qu'il constitue, le recensement sous-estime légèrement la taille de la population occupée et aucun de ses chiffres n'est corrigé. En effet, il est inévitable qu'un certain nombre de personnes ne soient pas comptées, que ce soit parce que le ménage n'a pas reçu de questionnaire de recensement ou parce qu'elles n'ont pas été incluses dans le questionnaire rempli pour le ménage (par exemple un chambreur ou un pensionnaire). Ainsi, selon Statistique Canada, le sous-dénombrement net lors du recensement de 2001 était de l'ordre de 2,0 % au Québec et de 3,0 % dans l'ensemble du Canada.

Contrairement au recensement de la population et à l'EPA, les indicateurs du marché du travail proposés par l'ISQ ont été élaborés à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec et non à partir d'une enquête. Ainsi, l'échantillon utilisé par l'ISQ englobe 100 % des particuliers ayant produit une déclaration de revenus. Rappelons que 91,3 % des personnes âgées de 15 ans et plus au Québec ont produit une déclaration de revenus des particuliers en 2002.

1.6.4 Méthode de dénombrement

L'EPA recueille l'information à l'aide d'intervieweurs expérimentés qui utilisent une technique d'interview assistée par ordinateur. Quant au recensement, la majorité des personnes sont énumérées selon la méthode de l'autodénombrement, c'est-à-dire que les personnes remplissent elles-mêmes le questionnaire et envoient celui-ci par la poste à Statistique Canada.

Par ailleurs, le régime fiscal québécois repose sur le principe de l'autocotisation. Ainsi, les contribuables ont la responsabilité de déclarer leurs revenus imposables et d'acquitter leur part d'impôts à Revenu Québec.

1.6.5 Période de référence

La période de référence pour les déclarations de revenus des particuliers correspond à l'année d'imposition, c'est-à-dire la période qui s'écoule du 1^{er} janvier au 31 décembre d'une année. L'EPA est une enquête mensuelle dont la semaine de référence correspond habituellement à la semaine où tombe le 15^e jour du mois. Enfin, la semaine de référence du recensement de 2001 allait du dimanche 6 mai au samedi 12 mai.

1.6.6 Nombre et contenu des questions

Le questionnaire du recensement comprend cinq questions sur l'activité du marché du travail. Quant à l'EPA, elle contient une vingtaine de questions et plusieurs séquences dans lesquelles les questions peuvent être posées en totalité ou en partie.

Enfin, les statistiques fiscales sont recueillies à partir des informations contenues dans les déclarations de revenus des particuliers. À l'intérieur des formulaires de déclaration, les particuliers doivent inscrire, dans la case appropriée, toute somme gagnée, quelle que soit la provenance. Il importe de noter d'ailleurs que les déclarations de revenus ont été élaborées, *a priori*, à des fins fiscales et non pour suivre l'évolution du marché du travail comme c'est le cas pour l'EPA et le recensement de la population.

Tableau 1.3

Comparabilité des indicateurs du marché du travail de l'ISQ, de l'EPA et du recensement de la population

Concepts et définitions	Indicateurs de l'ISQ	Enquête sur la population active	Recensement de 2001
1.1 Population visée	Personnes ayant l'obligation de produire une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec	Personnes âgées de 15 ans et plus	Personnes âgées de 15 ans et plus
1.2 Les cas particuliers (les exclus de la population visée)			
a) Résidents canadiens travaillant à l'extérieur du pays et qui sont membres du personnel diplomatique canadien et tous les autres membres du gouvernement canadien à l'étranger	a) Inclus, s'ils ont produit leur déclaration de revenus des particuliers	a) Exclus	a) Inclus
b) Résidents non permanents (personnes titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail, d'un permis ministériel ou réclamant le statut de réfugié)	b) Inclus, s'ils ont produit leur déclaration de revenus des particuliers	b) Inclus	b) Inclus
c) Membres des Forces armées canadiennes	c) Inclus, s'ils ont produit leur déclaration de revenus des particuliers	c) Exclus	c) Inclus
d) Personnes habitant dans les réserves indiennes	d) Incluses, si elles ont produit leur déclaration de revenus des particuliers	d) Exclues	d) Incluses
e) Pensionnaires d'un établissement institutionnel	e) Inclus, s'ils ont produit leur déclaration de revenus des particuliers	e) Exclus	e) Exclus

Tableau 1.3 (suite)

Comparabilité des indicateurs du marché du travail de l'ISQ, de l'EPA et du recensement de la population

Concepts et définitions	Indicateurs de l'ISQ	Enquête sur la population active	Recensement de 2001
2. Personnes occupées ou en emploi (les cas particuliers) a) Travailleur saisonnier en période de relâche b) Personne au foyer mais qui a été en emploi au cours de l'année c) Personne retraitée au cours de l'année et qui ne retournera pas sur le marché du travail d) Travailleur autonome en période d'attente de travail	a) En emploi s'il a, comme PSR ¹ , des revenus d'emploi b) En emploi si elle a, comme PSR ¹ , des revenus d'emploi c) En emploi si elle a, comme PSR ¹ , des revenus d'emploi d) En emploi s'il a, comme PSR ¹ , des revenus d'entreprise	a) Inactif s'il ne cherche pas un emploi b) Inactive c) Inactive d) L'EPA permet de coder les travailleurs autonomes comme étant « occupés » s'ils ont donné comme raison d'absence qu'ils manquaient de travail durant la semaine de référence.	a) Inactif s'il ne cherche pas un emploi b) Inactive c) Inactive d) Les travailleurs autonomes qui manquaient de travail durant la semaine de référence et qui n'ont pas indiqué d'heures de travail et qui n'ont pas indiqué être absents de leur travail seraient classés comme « en chômage » ou « inactifs » selon leurs réponses.
Taille de l'échantillon	Les statistiques de Revenu Québec ne proviennent pas d'un échantillon. En fait, elles correspondent au nombre de déclarations de revenus des particuliers.	Basée sur un échantillon d'environ 10 000 ménages au Québec.	Un ménage sur cinq (20 %) au Canada reçoit le questionnaire complet (formule 2B) du recensement, qui contient les questions qui permettent de dériver l'activité sur le marché du travail.
Méthode de dénombrement	Le régime fiscal québécois repose sur le principe de l'autocotisation, c'est-à-dire que les contribuables déclarent eux-mêmes leurs revenus imposables à Revenu Québec.	Enquête effectuée par des interviewers expérimentés qui utilisent la technique d'interview assistée par ordinateur.	La majorité des personnes sont énumérées selon la méthode de l'autodénombrement, c'est-à-dire qu'elles remplissent le questionnaire elles-mêmes.
Période de référence	Correspond à l'année d'imposition, c'est-à-dire la période qui s'écoule du 1 ^{er} janvier au 31 décembre d'une année.	Enquête mensuelle dont la semaine de référence correspond habituellement à la semaine où tombe le 15 du mois.	Semaine allant du 6 mai au 12 mai 2001.
Nombre et contenu des questions	À l'intérieur des formulaires de déclaration de revenus, les particuliers doivent inscrire, dans la case appropriée, toute somme gagnée, quelle que soit la provenance.	L'EPA contient une vingtaine de questions et plusieurs séquences dans lesquelles les questions peuvent être posées.	Le questionnaire comprend cinq questions sur l'activité du marché du travail.

1. PSR : principale source de revenus.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.
 Revenu Québec, Service des études statistiques.

Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2001* et *Guide de l'enquête sur la population active 2004*.

Au chapitre 1, il a été question des différences méthodologiques et conceptuelles entre le recensement de la population, l'EPA et les indicateurs du marché du travail élaborés par l'ISQ à partir des statistiques fiscales des particuliers. Dans le présent chapitre, nous comparons dans un premier temps, à l'échelle du Québec et des régions administratives, les résultats des indicateurs élaborés par l'ISQ avec les données du marché du travail des recensements de la population de 1996 et de 2001 ainsi qu'avec l'EPA⁶. Dans un deuxième temps, nous comparons au niveau des MRC et des territoires équivalents, les données du marché du travail des recensements de 1996 et de 2001 avec celles des indicateurs de l'ISQ.

Cette démarche permettra, d'une part, de vérifier si les indicateurs élaborés par l'ISQ à partir des statistiques fiscales des particuliers montrent les mêmes tendances en ce qui a trait au progrès du marché du travail que celles observées par le recensement de la population et l'EPA. D'autre part, elle permettra de connaître l'ampleur des écarts entre les trois sources d'information et d'en expliquer les causes.

2.1 Ensemble du Québec

2.1.1 Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ, le nombre d'emplois selon l'EPA et le nombre de personnes occupées des recensements de la population

Nous avons d'abord comparé le nombre de travailleurs calculé par l'ISQ à partir des statistiques fiscales avec le nombre d'emplois estimé par l'EPA et le nombre de personnes occupées selon les recensements de la population de 1996 et de 2001, par groupe d'âge, pour l'ensemble du Québec. On constate, aux tableaux 2.1, 2.2 et 2.3 que c'est dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans et dans celui des 65 ans et plus que les écarts entre le nombre de travailleurs et les deux sources de données de Statistique Canada sont les plus grands.

Les 15 à 24 ans

En ce qui a trait au groupe d'âge des 15 à 24 ans, le nombre de travailleurs est largement supérieur au nombre d'emplois de l'EPA et au nombre de personnes occupées des recensements. À titre d'exemple, le nombre de travailleurs pour ce groupe d'âge s'établissait en 2001 à 607 523, ce qui est 16,3 % supérieur au nombre d'emplois de l'EPA et 20,2 % plus élevé que le nombre de personnes occupées du recensement de la population.

Qu'est-ce qui explique que des écarts soient aussi prononcés chez les 15-24 ans et non chez les groupes d'âge se situant entre 25 et 64 ans? Premièrement, l'écart entre le recensement et le nombre de travailleurs chez les 15-24 ans peut s'expliquer, en partie, par des différences en ce qui a trait à la période de référence ainsi que dans la façon de considérer une personne en emploi

6. Les estimations de l'EPA ont subi d'importantes révisions le 26 janvier 2005. Toutes les estimations ont été ajustées pour refléter les chiffres de population de 2001 (auparavant elles étaient fondées sur les estimations du Recensement de 1996). Étant donné que le présent document a été produit avant le 26 janvier 2005, les estimations de l'EPA qui y sont présentées ne tiennent pas compte des révisions de Statistique Canada.

ou non par les deux sources d'information. La période de référence du recensement est la mi-mai, soit une période où il y a plusieurs jeunes qui fréquentent encore à temps plein l'école secondaire ou le CÉGEP sans toutefois occuper un emploi. Contrairement au recensement, le nombre de travailleurs est calculé en fonction des revenus déclarés au cours d'une année d'imposition donnée. Ainsi, un jeune qui a travaillé de juin à août et qui a, comme unique source de revenus, des revenus d'emploi sera inclus parmi les travailleurs. Toutefois, le recensement ne le considérera pas parmi les personnes occupées, car il n'occupait pas un emploi durant la semaine de référence du recensement.

Tableau 2.1

Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre d'emplois selon l'EPA, par groupe d'âge, ensemble du Québec, 1996-2002

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
k							
Nombre de travailleurs							
1996	466,0	793,3	928,5	690,1	250,7	22,6	3 151,1
1997	498,5	779,3	954,2	718,5	257,0	22,6	3 230,1
1998	539,2	771,1	980,7	743,7	260,3	22,3	3 317,2
1999	574,3	760,2	997,8	782,3	281,1	23,5	3 419,2
2000	602,8	757,9	1 007,3	820,4	304,4	24,6	3 517,4
2001	607,5	744,1	992,1	844,5	325,2	25,6	3 538,9
2002 ^e	621,1	754,3	990,0	888,5	357,8	27,9	3 639,7
Nombre d'emplois							
1996	454,5	803,8	934,8	681,5	238,8	32,5	3 145,9
1997	437,8	793,4	963,8	711,2	251,4	37,5	3 195,1
1998	462,0	792,1	975,8	748,9	262,7	40,2	3 281,7
1999	490,1	776,3	1 004,1	779,6	275,5	31,8	3 357,4
2000	510,2	771,5	1 016,2	810,2	301,5	28,2	3 437,8
2001	522,3	767,4	1 001,4	842,1	308,3	33,0	3 474,5
2002	548,1	778,5	1 006,7	875,7	345,2	38,4	3 592,6

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2.2

Différence entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre d'emplois de l'EPA, par groupe d'âge, ensemble du Québec, 1996-2002

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
%							
1996	2,5	-1,3	-0,7	1,3	5,0	-30,6	0,2
1997	13,9	-1,8	-1,0	1,0	2,2	-39,8	1,1
1998	16,7	-2,7	0,5	-0,7	-0,9	-44,5	1,1
1999	17,2	-2,1	-0,6	0,4	2,0	-26,2	1,8
2000	18,1	-1,8	-0,9	1,3	1,0	-12,8	2,3
2001	16,3	-3,0	-0,9	0,3	5,5	-22,6	1,9
2002	13,3	-3,1	-1,7	1,5	3,7	-27,4	1,3

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active* et Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2.3

Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre de personnes occupées selon les recensements de population, par groupe d'âge, ensemble du Québec, 1996 et 2001

	Unité	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
1996								
Travailleurs	k	466,0	793,3	928,5	690,1	250,7	22,6	3 151,1
Personnes occupées	k	415,1	790,3	925,6	690,3	253,4	44,5	3 119,1
Écart travailleurs/personnes occupées	%	12,3	0,4	0,3	0,0	-1,1	-49,2	1,0
2001								
Travailleurs	k	607,5	744,1	992,1	844,5	325,2	25,6	3 538,9
Personnes occupées	k	505,4	719,4	993,4	839,9	326,5	49,6	3 434,3
Écart travailleurs/personnes occupées	%	20,2	3,4	-0,1	0,5	-0,4	-48,4	3,0

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Deuxièmement, le nombre de travailleurs est supérieur au nombre d'emplois de l'EPA particulièrement chez les 15-24 ans, car les jeunes travaillent généralement moins de semaines que les autres groupes d'âge, mais ont, dans une proportion plus grande que les autres groupes d'âge, des revenus d'emploi comme principale source de revenus. En effet, selon les données du plus récent recensement, les jeunes âgés entre 15 et 24 ans qui ont travaillé en 2000 affirmaient, dans une proportion de 82,0 %, avoir travaillé moins de 26 semaines durant l'année. Dans les autres groupes d'âge, la vaste majorité des travailleurs affirmaient avoir travaillé entre 49 et 52 semaines durant l'année. Ainsi, même si les jeunes ont des revenus d'emploi comme PSR, ils occupent dans une plus faible proportion que les autres groupes d'âge un emploi durant toute l'année, d'où un nombre de travailleurs largement supérieur au nombre d'emplois de l'EPA. Puisque l'utilisation de statistiques fiscales pour évaluer l'emploi chez les 15-24 ans ne reflète pas véritablement la situation de l'emploi pour ce groupe d'âge, elle doit par conséquent être écartée.

Les 65 ans et plus

En ce qui a trait aux 65 ans et plus, on remarque que le nombre de travailleurs est largement inférieur au nombre d'emplois de l'EPA (écart variant entre -12,8 % et -44,5 %) ainsi qu'au nombre de personnes occupées des recensements de 1996 (écart de -49,2 %) et de 2001 (écart de -48,4 %). Le nouvel indicateur développé par l'ISQ à partir des statistiques fiscales sous-évalue largement l'emploi chez les 65 ans et plus, en raison du fait qu'une large part des personnes qui occupent un emploi et qui appartiennent à ce groupe d'âge reçoivent davantage de revenus de retraite (RRQ, pensions du Canada, REÉR) que de revenus d'emploi ou d'entreprise. Par exemple, une personne âgée de 65 ans et plus travaillant à temps partiel et qui a un revenu annuel d'emploi de 15 000 \$ ainsi que des revenus de retraite de 20 000 \$ ne sera pas comptée parmi les particuliers ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise, puisque ce n'est pas sa principale source de revenus. Par conséquent, on ne peut utiliser les statistiques fiscales des particuliers pour évaluer l'emploi chez les 65 ans et plus.

Les 25 à 64 ans

C'est dans les groupes d'âge de 25 à 64 ans que les données sur le nombre de travailleurs se situent le plus près des estimations de l'EPA et du nombre de personnes occupées des recensements. Par exemple, la différence entre le nombre de travailleurs et le nombre de

personnes occupées des recensements de 1996 et de 2001 varie seulement entre - 1,1 % et 3,4 %, pour les groupes d'âge se situant entre 25 et 64 ans. Notons qu'en 1996, l'écart entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées du recensement de la population pour le groupe d'âge des 45-54 ans est de seulement 0,03 %.

Quant à l'écart entre le nombre de travailleurs et le nombre d'emplois de l'EPA, il se situe généralement sous la barre des 3,0 % chez les groupes d'âge de 25 à 64 ans. C'est dans le groupe d'âge des 45 à 54 ans que les différences entre les deux sources de données sont les plus faibles. L'écart le plus important dans ce groupe d'âge fut enregistré en 2002, avec une différence de seulement 1,5 %.

Le tableau 2.4 compare le nombre de travailleurs selon l'ISQ avec le nombre d'emplois de l'EPA et le nombre de personnes occupées des recensements de la population pour le groupe d'âge des 25 à 64 ans dans l'ensemble du Québec. Premièrement, on constate qu'au cours de la période 1997-2002, le nombre de travailleurs selon l'ISQ est resté légèrement inférieur au nombre d'emplois de l'EPA. En effet, au cours de cette période, l'écart entre les deux sources de données est demeuré inférieur à 1,0 %. À titre d'exemple en 2002, le nombre de travailleurs s'établissait à 2 990 600, ce qui est d'un demi-pour cent moins élevé que le nombre d'emplois estimé par l'EPA. Deuxièmement, on remarque que les écarts entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées des recensements de la population sont également relativement faibles. Par exemple, en 1996, le nombre de travailleurs s'établissait à 2 662 500, alors que le nombre de personnes occupées du recensement atteignait 2 659 600, soit une légère différence de 0,1 %. Ces deux sources de données montrent aussi les mêmes tendances au chapitre de la progression de l'emploi entre 1996 et 2001. En effet, le nombre de travailleurs a progressé de 9,1 %, alors que le nombre de personnes occupées s'est accru de 8,3 %.

Tableau 2.4

Nombre de travailleurs selon l'ISQ, nombre d'emplois selon l'EPA et nombre de personnes occupées selon les recensements de population, 25-64 ans, ensemble du Québec, 1996-2002

	Travailleurs	Emplois	Personnes occupées	Écart travailleurs/ emplois	Écart travailleurs/ personnes occupées
	k			%	
1996	2 662,5	2 658,9	2 659,6	0,1	0,1
1997	2 709,0	2 719,8	...	-0,4	...
1998	2 755,7	2 779,5	...	-0,9	...
1999	2 821,4	2 835,5	...	-0,5	...
2000	2 890,1	2 899,4	...	-0,3	...
2001	2 905,8	2 919,2	2 879,3	-0,5	0,9
2002	2 990,6	3 006,1	...	-0,5	...

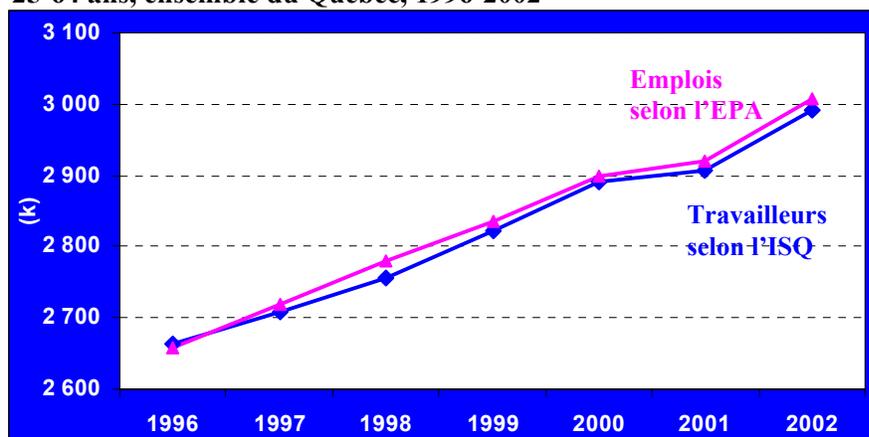
Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, Enquête sur la population active et Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Par ailleurs, on constate à la figure 1 que la progression annuelle du nombre de travailleurs suit relativement la même tendance que celle du nombre d'emplois de l'EPA. Par exemple, entre 1996 et 2002, la variation annuelle moyenne du nombre d'emplois de l'EPA s'établissait à 2,1 %, alors que celle du nombre de travailleurs était de 2,0 %, soit une différence de seulement 0,1 point de pourcentage.

Figure 1
Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre d'emplois selon l'EPA, 25-64 ans, ensemble du Québec, 1996-2002



Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

2.1.2 Comparaison entre le taux de travailleurs de l'ISQ et les taux d'emploi de l'EPA et des recensements de la population

Nous allons comparer le taux de travailleurs de l'ISQ avec les taux d'emploi de l'EPA et des recensements de la population pour les 25 à 64 ans. Rappelons que le taux de travailleurs est le rapport entre le nombre de travailleurs et la population âgée entre 25 et 64 ans.

Tableau 2.5

Taux de travailleurs selon l'ISQ et taux d'emploi selon l'EPA et les recensements de la population, 25-64 ans, ensemble du Québec, 1996-2002

	Taux de travailleurs selon l'ISQ	Taux d'emploi selon l'EPA	Taux d'emploi selon les recensements	Écart ISQ/EPA	Écart ISQ/recensement
	%			point de %	
1996	66,1	66,5	67,5	-0,4	-1,4
1997	67,0	67,7	...	-0,7	...
1998	67,9	68,8	...	-0,9	...
1999	69,2	69,8	...	-0,6	...
2000	70,4	70,8	...	-0,4	...
2001	70,1	70,7	71,8	-0,6	-1,7
2002	71,4	72,1	...	-0,7	...

Sources : Institut de la statistique du Québec, DMDDES, Estimations de la population.

Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active* et Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Au tableau 2.5, on constate que dans l'ensemble du Québec le taux de travailleurs de l'ISQ est toujours inférieur aux taux d'emploi de l'EPA et des recensements de la population pour le groupe d'âge des 25 à 64 ans. Par exemple, l'écart entre le taux de travailleurs et le taux d'emploi de l'EPA varie entre -0,4 et -0,9 point de pourcentage. Ces différences sont attribuables, en partie, au fait que la population utilisée au dénominateur du taux d'emploi de l'EPA n'est pas la

même que celle du taux de travailleurs. Rappelons que dans l'EPA les membres des forces armées canadiennes, les autochtones vivant sur des réserves indiennes et les pensionnaires d'un établissement institutionnel sont exclus de la population alors qu'ils sont inclus dans l'indicateur développé par l'ISQ. Autrement dit, la population utilisée au dénominateur du taux d'emploi de l'EPA est inférieure à celle utilisée au dénominateur du taux de travailleurs.

Le taux de travailleurs est également inférieur aux taux d'emploi des recensements de la population de 1996 et de 2001. L'écart entre ces deux sources de données varie entre - 1,4 et - 1,7 points de pourcentage. Ces différences s'expliquent, d'une part, par la couverture de la population qui n'est pas la même. En effet, le recensement de la population exclut les pensionnaires d'un établissement institutionnel alors que ces derniers sont inclus dans le nouvel indicateur élaboré par l'ISQ. D'autre part, le recensement sous-estime légèrement la taille de la population puisqu'un certain nombre de personnes ne sont pas comptées lors du jour du recensement. Par exemple au recensement de la population de 2001, le sous-dénombrement net chez les 25 à 64 ans était de 2,6 % dans l'ensemble du Québec. Quant au taux de travailleurs, on utilise au dénominateur les estimations de population postcensitaires de Statistique Canada et de l'ISQ. Ces estimations postcensitaires tiennent compte de l'effet du sous-dénombrement de la population et sont ajustées pour centrer les chiffres sur le 1^{er} juillet de l'année.

2.2 Les régions administratives

Nous allons poursuivre les comparaisons entre les trois sources de données au niveau des régions administratives pour le groupe d'âge des 25 à 64 ans. Dans un premier temps, nous comparons le nombre de travailleurs avec les estimations d'emplois de l'EPA ainsi que le taux de travailleurs avec le taux d'emploi de l'EPA. Dans un deuxième temps, nous comparons les nouveaux indicateurs élaborés par l'ISQ avec les données portant sur le marché du travail des recensements de 1996 et de 2001.

2.2.1 Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre d'emplois selon l'EPA

Le tableau 2.6 montre le nombre de travailleurs âgés entre 25 et 64 ans, le tableau 2.7 présente le nombre d'emplois chez les 25-64 ans estimé par l'EPA et le tableau 2.8 montre les écarts qui existent entre les deux sources de données de 1996 à 2002.

C'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ainsi que dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine que l'écart entre le nombre de travailleurs et le nombre d'emplois de l'EPA est le plus élevé. Dans ces régions administratives, le nombre de travailleurs est toujours supérieur au nombre d'emplois. Dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec par exemple, le nombre de travailleurs dépasse toujours de 10,0 % les estimations de l'emploi de l'EPA. Ces différences sont attribuables, en partie, au fait qu'on retrouve dans ces régions plusieurs autochtones habitant sur les réserves indiennes. Rappelons que ces derniers sont exclus de la population visée par l'EPA mais inclus dans celle visée par les indicateurs de l'ISQ.

Dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le nombre de travailleurs est également supérieur au nombre d'emplois de l'EPA. Dans ces régions on retrouve d'importantes bases militaires ainsi que des réserves indiennes. À l'instar des habitants des réserves indiennes, les membres des forces armées canadiennes sont exclus de la population de l'EPA mais inclus dans le calcul du nombre de travailleurs, si évidemment ils ont produit une déclaration de revenus des particuliers et s'ils ont des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus.

Contrairement à la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les régions administratives de Montréal et de la Montérégie affichent toujours un nombre de travailleurs inférieur au nombre d'emplois de l'EPA. À titre d'exemple, en 2001, le nombre de travailleurs à Montréal s'établissait à 694 200, ce qui est de 2,2 % inférieur au nombre d'emplois de l'EPA. Dans la région de la Montérégie, le nombre de travailleurs se chiffrait à 545 400 en 2001, ce qui est inférieur de 2,7 % au nombre d'emplois estimé par l'EPA.

Tableau 2.6

Nombre de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^e	TCAM ¹
	k							%
Bas-Saint-Laurent	68,9	70,1	70,7	71,7	73,6	72,8	75,6	1,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	98,2	99,4	100,1	102,3	104,8	103,3	105,6	1,2
Capitale-Nationale	248,7	249,7	251,7	257,6	263,7	266,2	276,5	1,8
Mauricie	89,1	89,9	90,7	92,7	94,4	93,8	96,5	1,3
Estrie	103,5	105,2	106,6	109,1	112,1	113,5	117,3	2,1
Montréal	632,3	640,7	655,6	672,8	691,2	694,2	702,4	1,8
Outaouais	117,3	119,3	121,4	124,2	128,7	130,7	134,7	2,3
Abitibi-Témiscamingue	54,8	55,1	54,6	54,3	54,7	53,6	55,4	0,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	48,7	51,1	51,5	52,3	52,9	51,5	53,3	1,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30,3	31,3	31,4	32,0	32,9	30,9	32,1	1,0
Chaudière-Appalaches	146,2	149,4	151,3	155,4	158,2	159,3	165,6	2,1
Laval	133,9	136,1	138,4	141,4	145,1	146,8	151,4	2,1
Lanaudière	145,2	149,1	152,5	156,4	160,0	162,1	168,7	2,5
Laurentides	167,3	173,7	180,2	186,0	192,2	196,1	204,0	3,4
Montérégie	499,6	508,8	517,9	529,7	540,6	545,4	562,7	2,0
Centre-du-Québec	78,7	80,0	81,2	83,4	85,0	85,5	88,9	2,1
Ensemble du Québec	2 662,5	2 709,0	2 755,7	2 821,4	2 890,1	2 905,8	2 990,6	2,0

1. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Revenu Québec, compilation spéciale.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2.7

Nombre d'emplois selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	TCAM ¹
	k							%
Bas-Saint-Laurent	68,6	68,8	67,0	73,5	71,0	76,1	69,8	0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	92,1	95,5	96,0	101,4	103,7	103,9	101,1	1,6
Capitale-Nationale	237,1	239,4	253,5	245,5	245,4	250,3	266,0	1,9
Mauricie	88,3	88,9	92,2	94,6	94,2	91,8	96,1	1,4
Estrie	103,4	103,6	105,8	109,3	115,3	115,4	116,3	2,0
Montréal	642,0	653,4	670,6	689,9	695,1	709,7	725,9	2,1
Outaouais	117,6	119,4	120,3	127,6	132,5	131,6	134,6	2,3
Abitibi-Témiscamingue	54,6	54,3	51,9	56,0	58,1	55,8	55,9	0,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	44,2	46,2	42,7	45,6	46,3	44,1	48,0	1,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27,7	29,8	28,7	30,4	30,5	30,2	31,0	1,9
Chaudière-Appalaches	151,5	150,5	151,9	152,6	156,1	160,8	166,9	1,6
Laval	132,2	140,7	142,1	136,8	143,5	145,8	148,0	1,9
Lanaudière	142,6	152,1	154,6	160,0	162,4	160,0	168,4	2,8
Laurentides	174,6	173,1	181,3	187,5	198,1	201,0	199,9	2,3
Montérégie	504,0	522,8	537,3	546,1	564,8	560,6	592,8	2,7
Centre-du-Québec	77,9	81,1	84,2	79,0	82,5	82,0	85,2	1,5
Ensemble du Québec	2 658,4	2 719,6	2 780,1	2 835,8	2 899,5	2 919,1	3 005,9	2,1

1. Taux de croissance annuel moyen.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2.8

Différence entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre d'emplois selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%						
Bas-Saint-Laurent	0,5	1,9	5,5	-2,4	3,6	-4,4	8,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,6	4,1	4,2	0,9	1,1	-0,6	4,5
Capitale-Nationale	4,9	4,3	-0,7	4,9	7,4	6,4	4,0
Mauricie	0,9	1,1	-1,6	-2,0	0,2	2,2	0,4
Estrie	0,1	1,6	0,8	-0,1	-2,8	-1,6	0,9
Montréal	-1,5	-2,0	-2,2	-2,5	-0,6	-2,2	-3,2
Outaouais	-0,2	-0,1	0,9	-2,7	-2,9	-0,7	0,0
Abitibi-Témiscamingue	0,4	1,5	5,1	-3,0	-5,9	-3,9	-0,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,1	10,7	20,6	14,6	14,3	16,8	11,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,3	5,1	9,5	5,3	8,0	2,2	3,6
Chaudière-Appalaches	-3,5	-0,7	-0,4	1,9	1,3	-0,9	-0,8
Laval	1,3	-3,3	-2,6	3,4	1,1	0,7	2,3
Lanaudière	1,8	-2,0	-1,3	-2,3	-1,5	1,3	0,2
Laurentides	-4,2	0,3	-0,6	-0,8	-3,0	-2,4	2,0
Montérégie	-0,9	-2,7	-3,6	-3,0	-4,3	-2,7	-5,1
Centre-du-Québec	1,0	-1,3	-3,5	5,6	3,1	4,3	4,4
Ensemble du Québec	0,2	-0,4	-0,9	-0,5	-0,3	-0,5	-0,5

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Le tableau 2.9 porte sur un indice qui renseigne sur l'évolution du nombre de travailleurs depuis 1996 et le tableau 2.10 porte sur un indice qui montre l'évolution du nombre d'emplois de l'EPA. On constate tout d'abord, entre 1996 et 2002, que la progression du nombre de travailleurs est relativement semblable à celle du nombre d'emplois de l'EPA au niveau des régions administratives, à l'exception du Bas-Saint-Laurent. En effet, l'évolution du nombre de travailleurs durant cette période suit, dans plus de 75 % des cas, la même tendance que celle observée pour le nombre d'emplois de l'EPA, hormis le cas du Bas-Saint-Laurent. À titre d'exemple, entre 1996 et 2002, le nombre d'emplois selon l'EPA a progressé dans la Capitale-Nationale de 12,2 %, alors que le nombre de travailleurs selon l'ISQ s'est accru de 11,2 %.

Tableau 2.9

Indice du nombre de travailleurs, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1997-2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	1996 = 100					
Bas-Saint-Laurent	101,8	102,5	104,1	106,8	105,6	109,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	101,3	101,9	104,2	106,8	105,2	107,6
Capitale-Nationale	100,4	101,2	103,6	106,0	107,0	111,2
Mauricie	100,9	101,8	104,0	105,9	105,3	108,3
Estrie	101,7	103,0	105,5	108,3	109,7	113,4
Montréal	101,3	103,7	106,4	109,3	109,8	111,1
Outaouais	101,7	103,5	105,9	109,7	111,4	114,8
Abitibi-Témiscamingue	100,5	99,5	99,1	99,7	97,8	101,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	105,1	105,9	107,4	108,8	105,9	109,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	103,4	103,8	105,7	108,8	101,9	106,1
Chaudière-Appalaches	102,2	103,5	106,3	108,2	109,0	113,2
Laval	101,7	103,4	105,7	108,4	109,7	113,1
Lanaudière	102,7	105,1	107,7	110,2	111,6	116,2
Laurentides	103,8	107,7	111,2	114,9	117,2	122,0
Montérégie	101,8	103,7	106,0	108,2	109,2	112,6
Centre-du-Québec	101,7	103,3	106,0	108,1	108,7	113,0
Ensemble du Québec	101,7	103,5	106,0	108,5	109,1	112,3

Source : Revenu Québec, compilation spéciale.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2.10

Indice du nombre d'emplois tiré de l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1997-2002

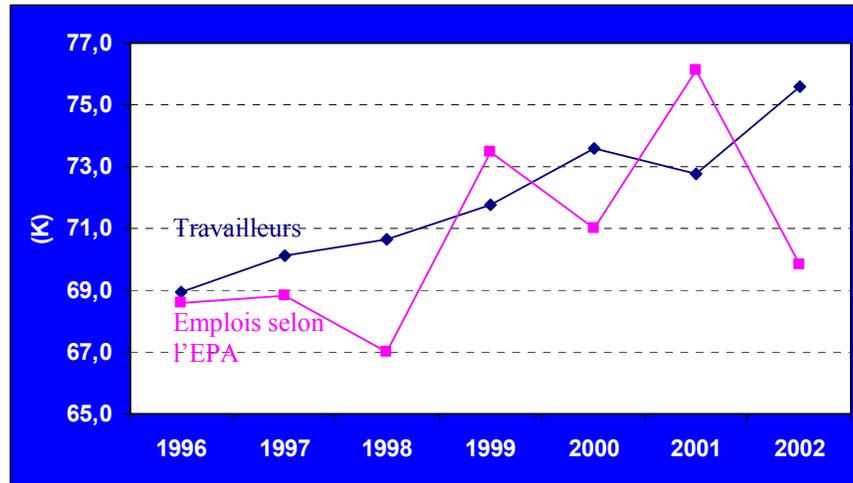
	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	1996 = 100					
Bas-Saint-Laurent	100,3	97,7	107,1	103,5	110,9	101,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	103,7	104,2	110,1	112,6	112,8	109,8
Capitale-Nationale	101,0	106,9	103,5	103,5	105,6	112,2
Mauricie	100,7	104,4	107,1	106,7	104,0	108,8
Estrie	100,2	102,3	105,7	111,5	111,6	112,5
Montréal	101,8	104,5	107,5	108,3	110,5	113,1
Outaouais	101,5	102,3	108,5	112,7	111,9	114,5
Abitibi-Témiscamingue	99,5	95,1	102,6	106,4	102,2	102,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	104,5	96,6	103,2	104,8	99,8	108,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	107,6	103,6	109,7	110,1	109,0	111,9
Chaudière-Appalaches	99,3	100,3	100,7	103,0	106,1	110,2
Laval	106,4	107,5	103,5	108,5	110,3	112,0
Lanaudière	106,7	108,4	112,2	113,9	112,2	118,1
Laurentides	99,1	103,8	107,4	113,5	115,1	114,5
Montérégie	103,7	106,6	108,4	112,1	111,2	117,6
Centre-du-Québec	104,1	108,1	101,4	105,9	105,3	109,4
Ensemble du Québec	102,3	104,6	106,7	109,1	109,8	113,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Par ailleurs, on constate que c'est dans les régions où les erreurs dues à l'échantillonnage de l'EPA sont grandes que la progression du nombre de travailleurs est souvent contraire à celle du nombre d'emplois de l'EPA. Dans le Bas-Saint-Laurent par exemple, les deux sources de données montrent généralement des tendances opposées. Le nombre d'emplois de l'EPA dans cette région évolue en dents de scie et connaît des variations annuelles importantes alors que le nombre de travailleurs semble croître légèrement d'une année à l'autre (figure 2) à l'exception de 2001.

Figure 2
Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre d'emplois selon l'EPA,
25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 1996-2002



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Revenu Québec, compilation spéciale.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Ce qui nous amène à aborder la question de la qualité des estimations de l'EPA au niveau régional. À cause de la faible taille de l'échantillon, les estimations de l'emploi dans les petites régions sont entachées de marges d'erreur élevées et doivent être utilisées avec circonspection. En effet, dans les petites régions comme le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, les coefficients de variation – indicateurs de fiabilité d'une statistique – sont plus élevés que dans les régions plus peuplées comme Montréal ou la Montérégie. Par exemple en 2001, le coefficient de variation pour l'estimation annuelle de l'emploi dans le Bas-Saint-Laurent était de 3,1 % comparativement à seulement 1,4 % dans la région de Montréal. D'ailleurs, le lecteur peut consulter, en annexe VII, les coefficients de variation et les erreurs-types des estimations annuelles de l'emploi de l'EPA, par région administrative, de 2000 à 2002.

2.2.2 Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon l'EPA

Le tableau 2.11 montre le taux de travailleurs par région administrative, le tableau 2.12 présente le taux d'emploi estimé par l'EPA pour chacune des régions administratives et le tableau 2.13 montre les écarts en point de pourcentage entre les deux sources de données.

Entre 1996 et 2002, on constate qu'il n'y a pas d'écart important entre le taux de travailleurs et le taux d'emploi de l'EPA dans la plupart des régions administratives, hormis évidemment les régions où on retrouve d'importantes réserves indiennes telles que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Dans ces dernières régions, l'écart entre les deux sources de données a dépassé à trois occasions les 3,5 points de pourcentage entre 1996 et 2002. Dans les autres régions, la différence est souvent au-dessous des 2 points de pourcentage. D'ailleurs, durant cette période, le taux de travailleurs suit dans la vaste majorité des régions administratives la même tendance que le taux d'emploi de l'EPA.

Tableau 2.11

Taux de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^e
	%						
Bas-Saint-Laurent	61,9	62,9	63,4	64,2	65,8	64,9	67,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	62,6	63,5	63,9	65,3	66,9	65,9	67,6
Capitale-Nationale	67,9	68,0	68,4	69,7	71,1	71,4	73,6
Mauricie	61,3	62,1	62,8	64,3	65,6	65,2	67,0
Estrie	68,8	69,2	69,4	70,6	71,6	71,7	73,3
Montréal	62,7	63,6	65,2	66,5	67,7	67,2	67,3
Outaouais	66,0	66,6	67,2	68,4	70,2	70,5	71,3
Abitibi-Témiscamingue	65,3	65,4	64,8	64,9	65,9	65,2	67,7
Côte-Nord et Nord-du-Québec	62,0	65,0	65,9	67,1	68,3	66,8	69,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	51,6	53,6	54,3	55,8	58,3	55,1	57,7
Chaudière-Appalaches	70,5	71,6	72,0	73,4	74,0	73,9	76,4
Laval	70,6	71,5	72,5	73,8	74,9	75,0	76,0
Lanaudière	68,0	69,0	69,8	70,9	71,8	72,2	74,0
Laurentides	67,5	69,1	70,6	71,7	72,8	73,0	74,1
Montérégie	69,7	70,7	71,6	72,8	73,8	73,8	75,1
Centre-du-Québec	68,1	68,7	69,1	70,4	71,1	70,8	73,0
Ensemble du Québec	66,1	67,0	67,9	69,2	70,4	70,1	71,4

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Institut de la statistique du Québec, DMDDES, Estimations de la population.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Les deux sources arrivent à des constats similaires en ce qui a trait à la performance relative des régions au chapitre de l'emploi. Tout d'abord, les deux sources montrent que c'est dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où la proportion de personnes occupant un emploi est la plus faible au Québec. En effet, cette région est la seule à avoir un taux d'emploi et un taux de travailleurs en dessous de la barre des 60,0 %. À l'inverse, les régions de Chaudière-Appalaches, de la Montérégie et de Laval sont celles qui ont affiché les plus forts taux d'emploi et taux de travailleurs en 2002.

Tableau 2.12

Taux d'emploi selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%						
Bas-Saint-Laurent	63,5	63,1	62,7	65,4	61,4	65,4	63,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	58,9	60,4	61,8	64,9	65,5	64,9	63,7
Capitale-Nationale	67,1	66,2	69,7	68,2	69,3	69,9	74,5
Mauricie	61,1	61,8	63,2	64,6	64,1	64,3	64,9
Estrie	67,8	67,9	68,8	70,1	71,7	72,9	72,5
Montréal	63,5	65,5	67,4	68,9	69,6	69,7	71,1
Outaouais	66,9	67,8	67,2	70,6	73,2	71,2	72,4
Abitibi-Témiscamingue	65,2	64,6	64,6	67,0	68,8	66,3	65,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	61,8	64,1	61,3	65,4	64,5	62,9	68,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48,3	51,5	51,3	51,5	53,6	53,0	55,4
Chaudière-Appalaches	71,9	72,0	72,4	71,2	73,5	74,3	75,2
Laval	69,6	72,9	73,9	72,7	73,5	76,2	75,4
Lanaudière	66,2	70,0	69,5	71,0	73,1	71,0	72,4
Laurentides	69,7	69,7	71,0	72,5	73,2	73,2	72,0
Montérégie	71,3	72,2	73,2	74,1	75,4	74,7	77,2
Centre-du-Québec	69,5	70,6	71,1	68,7	71,2	68,6	71,5
Ensemble du Québec	66,5	67,7	68,8	69,8	70,8	70,7	72,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2.13

Différence entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon l'EPA, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	point de %						
Bas-Saint-Laurent	-1,6	-0,1	0,7	-1,1	4,4	-0,5	3,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,7	3,0	2,1	0,4	1,4	1,0	3,9
Capitale-Nationale	0,8	1,8	-1,3	1,5	1,7	1,5	-0,9
Mauricie	0,2	0,3	-0,4	-0,4	1,5	0,9	2,1
Estrie	1,0	1,3	0,6	0,5	-0,1	-1,2	0,8
Montréal	-0,8	-2,0	-2,2	-2,4	-2,0	-2,5	-3,8
Outaouais	-0,8	-1,2	-0,1	-2,2	-3,0	-0,7	-1,1
Abitibi-Témiscamingue	0,0	0,7	0,2	-2,1	-2,9	-1,1	2,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	0,2	1,0	4,6	1,7	3,8	3,9	0,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,3	2,1	2,9	4,3	4,7	2,1	2,3
Chaudière-Appalaches	-1,4	-0,5	-0,4	2,1	0,5	-0,4	1,2
Laval	1,0	-1,4	-1,4	1,1	1,5	-1,2	0,6
Lanaudière	1,7	-1,0	0,3	-0,1	-1,2	1,2	1,6
Laurentides	-2,2	-0,6	-0,4	-0,8	-0,3	-0,2	2,1
Montérégie	-1,5	-1,5	-1,6	-1,3	-1,6	-0,9	-2,1
Centre-du-Québec	-1,4	-1,9	-2,0	1,7	-0,1	2,2	1,5
Ensemble du Québec	-0,4	-0,7	-0,9	-0,6	-0,5	-0,6	-0,7

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Institut de la statistique du Québec, DMDES, Estimations de la population.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

2.2.3 Comparaison entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées des recensements

Le tableau 2.14 compare les données sur le nombre de travailleurs avec celles sur le nombre de personnes occupées des recensements de 1996 et de 2001 pour le groupe d'âge des 25-64 ans. Tout d'abord, on remarque que les deux sources de données montrent généralement les mêmes tendances entre 1996 et 2001. En effet, dans 15 des 17 régions administratives du Québec, l'évolution du nombre de personnes occupées des recensements va dans le même sens que le nombre de travailleurs.

Les deux seules régions où on constate des tendances opposées sont les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Alors que le nombre de travailleurs s'accroît dans ces deux régions entre 1996 et 2001, les recensements de la population indiquent une baisse du nombre de personnes occupées. L'accroissement du nombre de travailleurs dans ces régions serait lié aux modifications apportées en 1997 aux lois fiscales et qui touchent, entre autres, les autochtones travaillant sur une réserve indienne (voir annexe VI). En effet, à compter de 1997, un Indien ou une personne d'ascendance indienne a l'obligation légale de déclarer ses revenus gagnés dans une réserve. Ce changement apporté à la Loi sur les impôts a eu pour effet d'accroître le nombre d'autochtones qui déclarent comme principale source de revenus des revenus d'emploi ou d'entreprise. À titre indicatif, le nombre personnes ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus a crû en 1997 dans le Nord-du-Québec de 2 057, soit une hausse de 15,4 % par rapport à l'année précédente.

Tableau 2.14

Nombre de travailleurs selon l'ISQ et nombre de personnes occupées selon les recensements de la population, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996 et 2001

	Travailleurs			Personnes occupées			Écart travailleurs/ personnes occupées	
	1996	2001	Variation 2001/1996	1996	2001	Variation 2001/1996	1996	2001
	k		%	k		%	%	
Bas-Saint-Laurent	68,9	72,8	5,6	67,0	70,3	4,9	2,9	3,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	98,2	103,3	5,2	94,4	96,9	2,7	4,0	6,6
Capitale-Nationale	248,7	266,2	7,0	247,1	261,5	5,8	0,7	1,8
Mauricie	89,1	93,8	5,3	88,8	91,9	3,5	0,4	2,1
Estrie	103,5	113,5	9,7	102,2	113,0	10,5	1,2	0,5
Montréal	632,3	694,2	9,8	644,5	706,1	9,6	-1,9	-1,7
Outaouais	117,3	130,7	11,4	121,0	134,4	11,1	-3,0	-2,7
Abitibi-Témiscamingue	54,8	53,6	-2,2	53,0	51,9	-2,1	3,5	3,3
Côte-Nord	38,0	38,6	1,5	36,6	35,7	-2,4	3,8	7,9
Nord-du-Québec	10,7	13,0	21,6	12,9	12,5	-2,8	-17,2	3,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30,3	30,9	1,9	29,6	29,7	0,2	2,2	4,0
Chaudière-Appalaches	146,2	159,3	9,0	142,6	157,0	10,0	2,5	1,5
Laval	133,9	146,8	9,7	133,2	145,8	9,4	0,5	0,7
Lanaudière	145,2	162,1	11,6	143,3	158,2	10,5	1,4	2,4
Laurentides	167,3	196,1	17,2	164,0	190,0	15,8	2,0	3,2
Montérégie	499,6	545,4	9,2	501,1	539,1	7,6	-0,3	1,2
Centre-du-Québec	78,7	85,5	8,7	78,9	85,4	8,2	-0,3	0,2
Ensemble du Québec	2 662,5	2 905,8	9,1	2 660,1	2 879,3	8,2	0,1	0,9

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Par ailleurs, on constate que les écarts entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées des recensements de 1996 et de 2001 sont relativement faibles, hormis les régions dans lesquelles on retrouve d'importantes réserves indiennes. Dans la majorité des régions administratives du Québec, l'écart entre les deux sources de données est inférieur à 2,5 %. D'ailleurs, c'est dans la région du Centre-du-Québec où l'écart en 2001 entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées est le plus faible, soit une différence de seulement 0,2 %.

On remarque également que dans la plupart des régions administratives, le nombre de travailleurs est légèrement supérieur au nombre de personnes occupées des recensements de la population. C'est uniquement dans les régions de Montréal et de l'Outaouais que l'on constate que le nombre de personnes occupées des recensements de 1996 et de 2001 est supérieur au nombre de travailleurs. Par exemple, en 2001, le nombre de travailleurs dans la région de Montréal se chiffrait à 694 200 et le nombre de personnes occupées selon le recensement à 706 100, soit une différence entre les deux sources de 1,7 %.

2.2.4 Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon les recensements

Le tableau 2.15 compare le taux de travailleurs selon l'ISQ avec les taux d'emploi des recensements de 1996 et de 2001 pour le groupe d'âge des 25-64 ans, par région administrative. Tout d'abord, on constate que dans la plupart des régions, l'écart entre les deux sources de données se situe sous la barre des deux points de pourcentage. La différence la plus marquée a été enregistrée en 1996 dans la région du Nord-du-Québec. En effet, dans cette région, le taux de travailleurs était de 13,1 points de pourcentage inférieur au taux d'emploi du recensement de la population de 1996. La « sous-estimation » du taux de travailleurs en 1996 pourrait s'expliquer par le fait que les autochtones n'avaient pas l'obligation avant 1997 de déclarer leurs revenus gagnés sur une réserve indienne. Ces modifications ont fait en sorte que le taux de travailleurs s'est accru considérablement par rapport à 1996 dans les régions où on retrouve d'importantes réserves indiennes. Par exemple, dans le Nord-du-Québec, le taux de travailleurs a fait un bond de 9,9 points de pourcentage entre 1996 et 2001, passant de 56,6 % à 66,5 %. D'ailleurs, l'écart entre le taux de travailleurs et le taux d'emploi du recensement de la population était nul en 2001 dans cette région nordique.

Tableau 2.15

Taux de travailleurs selon l'ISQ et taux d'emploi selon les recensements de la population, 25-64 ans, par région administrative et ensemble du Québec, 1996 et 2001

	Taux de travailleurs selon l'ISQ		Taux d'emploi selon les recensements		Écart ISQ/Recensements	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	%					
	point de %					
Bas-Saint-Laurent	61,9	64,9	61,6	64,8	0,3	0,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	62,6	65,9	61,3	63,7	1,3	2,2
Capitale-Nationale	67,9	71,4	69,0	72,4	-1,1	-1,0
Mauricie	61,3	65,2	62,4	66,0	-1,1	-0,8
Estrie	68,8	71,7	69,5	73,7	-0,7	-2,0
Montréal	62,7	67,2	65,3	70,7	-2,6	-3,5
Outaouais	66,0	70,5	69,6	74,6	-3,6	-4,1
Abitibi-Témiscamingue	65,3	65,2	64,4	64,9	0,9	0,3
Côte-Nord	63,8	66,9	63,0	63,9	0,8	3,0
Nord-du-Québec	56,6	66,5	69,7	66,5	-13,1	0,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	51,6	55,1	51,6	54,5	0,0	0,6
Chaudière-Appalaches	70,5	73,9	70,3	75,1	0,2	-1,2
Laval	70,6	75,0	71,8	76,9	-1,2	-1,9
Lanaudière	68,0	72,2	68,5	72,5	-0,5	-0,3
Laurentides	67,5	73,0	68,0	73,2	-0,5	-0,2
Montérégie	69,7	73,8	71,7	75,5	-2,0	-1,7
Centre-du-Québec	68,1	70,8	70,2	73,2	-2,1	-2,4
Ensemble du Québec	66,1	70,1	67,5	71,8	-1,4	-1,7

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Institut de la statistique du Québec, DMDDES, Estimations de la population.

Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

2.3 MRC et territoires équivalents à une MRC

2.3.1 Comparaison entre le nombre de travailleurs et le nombre de personnes occupées des recensements

Nous poursuivons l'analyse en comparant au tableau 2.16 les données sur le nombre de travailleurs calculé à partir des statistiques fiscales des particuliers avec celles sur le nombre de personnes occupées des recensements de 1996 et de 2001, à l'échelle des MRC et des territoires équivalents à une MRC. Aucune comparaison avec les données de l'EPA sera faire à l'échelle des MRC, puisque cette enquête ne produit pas de données fiables à ce niveau géographique.

Tableau 2.16

Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre de personnes occupées selon les recensements de la population, 25-64 ans, par MRC et territoire équivalent, 1996 et 2001

	Travailleurs			Personnes occupées			Écart travailleurs/ personnes occupées	
	1996	2001	Variation 2001/1996	1996	2001	Variation 2001/1996	1996	2001
	n		%	n		%	%	
Les Îles-de-la-Madeleine	4 078	4 590	12,6	4 625	4 935	6,7	-11,8	-7,0
Le Rocher-Percé	5 506	4 985	-9,5	5 075	5 155	1,6	8,5	-3,3
La Côte-de-Gaspé	6 737	6 543	-2,9	6 460	6 185	-4,3	4,3	5,8
La Haute-Gaspésie	3 622	3 660	1,0	3 420	3 340	-2,3	5,9	9,6
Bonaventure	5 879	6 017	2,4	5 680	5 525	-2,7	3,5	8,9
Avignon	4 456	5 031	12,9	4 375	4 550	4,0	1,8	10,6
La Matapédia	6 082	6 467	6,3	5 670	5 920	4,4	7,3	9,2
Matane	7 478	7 881	5,4	7 210	7 460	3,5	3,7	5,6
La Mitis	6 183	6 525	5,5	6 090	6 165	1,2	1,5	5,8
Rimouski-Neigette	20 169	21 010	4,2	19 675	20 440	3,9	2,5	2,8
Les Basques	3 064	3 250	6,1	3 025	3 005	-0,7	1,3	8,2
Rivière-du-Loup	11 376	12 148	6,8	11 480	12 120	5,6	-0,9	0,2
Témiscouata	7 001	7 427	6,1	6 555	7 120	8,6	6,8	4,3
Kamouraska	7 565	8 069	6,7	7 300	8 070	10,5	3,6	0,0
Charlevoix-Est	5 760	6 030	4,7	5 395	5 590	3,6	6,8	7,9
Charlevoix	4 680	4 891	4,5	4 470	4 590	2,7	4,7	6,6
L'Islet	7 001	7 440	6,3	6 550	7 240	10,5	6,9	2,8
Montmagny	8 716	9 099	4,4	8 275	8 770	6,0	5,3	3,8
Bellechasse	12 434	13 315	7,1	12 175	13 265	9,0	2,1	0,4
L'Île-d'Orléans	2 852	2 988	4,8	2 875	2 975	3,5	-0,8	0,4
La Côte-de-Beaupré	8 830	9 360	6,0	8 095	8 830	9,1	9,1	6,0
La Jacques-Cartier	10 789	12 524	16,1	10 770	11 970	11,1	0,2	4,6
Québec	199 544	212 801	6,6	199 835	210 755	5,5	-0,1	1,0
Lévis	49 552	55 519	12,0	49 225	54 555	10,8	0,7	1,8
La Nouvelle-Beauce	11 793	13 237	12,2	11 385	12 945	13,7	3,6	2,3
Robert-Cliche	6 779	7 487	10,5	6 430	7 415	15,3	5,4	1,0
Les Etchemins	6 091	6 348	4,2	5 850	6 205	6,1	4,1	2,3
Beauce-Sartigan	17 879	19 679	10,1	17 170	19 655	14,5	4,1	0,1
Le Granit	8 131	8 775	7,9	8 000	8 865	10,8	1,6	-1,0
L'Amiante	15 966	16 307	2,1	15 860	16 040	1,1	0,7	1,7
L'Érable	9 040	9 369	3,6	9 035	9 425	4,3	0,1	-0,6
Lotbinière	9 992	10 905	9,1	9 725	10 865	11,7	2,7	0,4
Portneuf	16 266	17 609	8,3	15 630	16 800	7,5	4,1	4,8
Mékinac	4 294	4 694	9,3	4 025	4 225	5,0	6,7	11,1
Shawinigan	17 390	17 692	1,7	17 140	17 270	0,8	1,5	2,4
Trois-Rivières	44 008	45 716	3,9	44 240	45 450	2,7	-0,5	0,6
Les Chénoux	6 061	6 652	9,8	5 975	6 670	11,6	1,4	-0,3
Bécancour	6 960	7 293	4,8	7 110	7 135	0,4	-2,1	2,2
Arthabaska	23 695	25 772	8,8	23 360	25 835	10,6	1,4	-0,2
Asbestos	5 052	5 378	6,5	4 795	5 335	11,3	5,3	0,8
Le Haut-Saint-François	7 362	8 082	9,8	7 290	7 965	9,3	1,0	1,5
Le Val-Saint-François	11 596	12 244	5,6	12 835	11 660	-9,2	-9,7	5,0
Sherbrooke	49 983	54 663	9,4	49 000	55 165	12,6	2,0	-0,9
Coaticook	6 839	7 294	6,7	6 465	7 605	17,6	5,8	-4,1
Memphrémagog	14 534	17 089	17,6	13 855	16 420	18,5	4,9	4,1
Brome-Missisquoi	16 759	18 102	8,0	16 710	17 930	7,3	0,3	1,0
La Haute-Yamaska	29 346	32 903	12,1	29 980	32 670	9,0	-2,1	0,7
Acton	5 656	6 092	7,7	5 545	5 935	7,0	2,0	2,7

Tableau 2.16 (suite)

Comparaison entre le nombre de travailleurs selon l'ISQ et le nombre de personnes occupées selon les recensements de la population, 25-64 ans, par MRC et territoire équivalent, 1996 et 2001

	Travailleurs			Personnes occupées			Écart travailleurs/ personnes occupées	
	1996	2001	Variation 2001/1996	1996	2001	Variation 2001/1996	1996	2001
	n		%	n		%	%	
Drummond	30 711	34 378	11,9	30 985	34 155	10,2	-0,9	0,7
Nicolet-Yamaska	8 247	8 708	5,6	8 400	8 830	5,1	-1,8	-1,4
Maskinongé	12 318	13 438	9,1	12 210	13 120	7,5	0,9	2,4
D'Autray	12 880	14 361	11,5	12 970	14 515	11,9	-0,7	-1,1
Le Bas-Richelieu	18 176	18 469	1,6	18 245	18 445	1,1	-0,4	0,1
Les Maskoutains	30 686	32 972	7,5	30 110	32 320	7,3	1,9	2,0
Rouville	12 029	13 296	10,5	11 910	12 725	6,8	1,0	4,5
Le Haut-Richelieu	36 527	40 970	12,2	36 585	40 710	11,3	-0,2	0,6
La Vallée-du-Richelieu	40 417	43 709	8,1	39 655	43 690	10,2	1,9	0,0
Longueuil	148 744	158 695	6,7	152 425	157 950	3,6	-2,4	0,5
Lajemmerais	27 568	30 920	12,2	26 790	30 310	13,1	2,9	2,0
L'Assomption	43 210	46 400	7,4	43 095	45 805	6,3	0,3	1,3
Joliette	19 559	21 020	7,5	19 465	20 575	5,7	0,5	2,2
Matawinie	12 858	14 881	15,7	12 315	14 085	14,4	4,4	5,7
Montcalm	12 897	14 694	13,9	12 595	14 250	13,1	2,4	3,1
Les Moulins	43 800	50 739	15,8	42 815	49 015	14,5	2,3	3,5
Laval	133 866	146 847	9,7	133 240	145 755	9,4	0,5	0,7
Montréal	632 308	694 249	9,8	644 455	706 100	9,6	-1,9	-1,7
Roussillon	55 932	62 277	11,3	54 860	60 595	10,5	2,0	2,8
Les Jardins-de-Napierville	8 695	9 372	7,8	8 635	9 410	9,0	0,7	-0,4
Le Haut-Saint-Laurent	7 544	8 288	9,9	7 795	8 220	5,5	-3,2	0,8
Beauharnois-Salaberry	21 564	22 619	4,9	21 245	22 575	6,3	1,5	0,2
Vaudreuil-Soulanges	39 946	46 733	17,0	40 575	45 600	12,4	-1,6	2,5
Deux-Montagnes	31 604	35 946	13,7	31 705	34 805	9,8	-0,3	3,3
Thérèse-De Blainville	50 275	59 279	17,9	49 720	57 645	15,9	1,1	2,8
Mirabel	9 076	12 550	38,3	9 155	12 490	36,4	-0,9	0,5
La Rivière-du-Nord	31 936	37 421	17,2	30 620	36 130	18,0	4,3	3,6
Argenteuil	9 146	10 158	11,1	9 305	10 635	14,3	-1,7	-4,5
Les Pays-d'en-Haut	11 173	13 203	18,2	10 875	12 690	16,7	2,7	4,0
Les Laurentides	13 230	15 716	18,8	12 380	14 835	19,8	6,9	5,9
Antoine-Labelle	10 836	11 814	9,0	10 280	10 760	4,7	5,4	9,8
Papineau	7 003	7 767	10,9	6 430	6 825	6,1	8,9	13,8
Gatineau	86 415	95 818	10,9	89 735	100 275	11,7	-3,7	-4,4
Les Collines-de-l'Outaouais	13 264	15 526	17,1	14 400	16 190	12,4	-7,9	-4,1
La Vallée-de-la-Gatineau	6 206	7 001	12,8	5 590	6 275	12,3	11,0	11,6
Pontiac	4 441	4 615	3,9	4 815	4 825	0,2	-7,8	-4,4
Témiscamingue	5 981	6 394	6,9	5 845	6 300	7,8	2,3	1,5
Rouyn-Noranda	15 949	15 240	-4,4	15 470	14 815	-4,2	3,1	2,9
Abitibi-Ouest	7 774	7 375	-5,1	7 265	6 855	-5,6	7,0	7,6
Abitibi	9 067	9 032	-0,4	8 465	8 510	0,5	7,1	6,1
La Vallée-de-l'Or	16 048	15 551	-3,1	15 925	15 385	-3,4	0,8	1,1
La Tuque	5 029	5 616	11,7	5 185	5 135	-1,0	-3,0	9,4
Le Domaine-du-Roy	11 645	12 425	6,7	11 310	11 295	-0,1	3,0	10,0
Maria-Chapdelaine	8 743	9 138	4,5	8 145	8 680	6,6	7,3	5,3
Lac-Saint-Jean-Est	17 524	18 828	7,4	16 645	17 830	7,1	5,3	5,6
Saguenay	54 153	56 156	3,7	52 885	53 045	0,3	2,4	5,9
Le Fjord-du-Saguenay	6 101	6 706	9,9	5 400	6 045	11,9	13,0	10,9
La Haute-Côte-Nord	4 215	4 468	6,0	3 910	3 905	-0,1	7,8	14,4
Manicouagan	14 147	13 965	-1,3	13 850	12 800	-7,6	2,1	9,1
Sept-Rivières	14 005	14 125	0,9	13 615	13 305	-2,3	2,9	6,2
Caniapiscau	1 679	1 850	10,2	1 910	1 790	-6,3	-12,1	3,3
Minganie	2 232	2 433	9,0	2 100	2 385	13,6	6,3	2,0
Basse-Côte-Nord	1 563	1 702	8,9	1 230	1 550	26,0	27,0	9,8
Jamésie	8 367	10 085	20,5	10 560	9 875	-6,5	-20,8	2,1
Kativik	2 297	2 887	25,7	2 315	2 645	14,3	-0,8	9,2

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

À la lecture du tableau 2.16, on constate que les écarts sont relativement faibles entre les deux sources de données dans la majorité des MRC et territoires équivalents. En effet, dans 53 des 103 MRC et territoires équivalents du Québec, l'écart en 2001 entre le nombre de personnes occupées du recensement et le nombre de travailleurs est inférieur à 3,0 %. Notons que dans les MRC de Kamouraska et de La Vallée-du-Richelieu l'écart en pourcentage entre les deux sources de données est nul en 2001.

Les écarts les plus élevés sont généralement dans les MRC où la proportion d'emplois saisonniers est grande ou dans celles qui ont d'importantes réserves indiennes sur leur territoire. Dans celles qui se caractérisent par la présence sur leur territoire de nombreux travailleurs saisonniers, comme Charlevoix, Charlevoix-Est, la Côte-de-Beaupré, la Côte-de-Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine, le nombre de travailleurs est largement supérieur au nombre de personnes occupées des recensements de 1996 et de 2001. Ces écarts pourraient s'expliquer par la période de référence du recensement de la population, qui est généralement la mi-mai, soit une période où l'emploi n'est pas à son plus haut niveau.

Dans les MRC où on retrouve d'importantes réserves indiennes comme Jamésie, Caniapiscau et Kativik, on constate que le nombre de travailleurs en 1996 est souvent inférieur au nombre de personnes occupées du recensement de la population. Rappelons que depuis 1997, les autochtones ont l'obligation de déclarer à Revenu Québec les revenus gagnés sur le territoire d'une réserve indienne. Autrement dit, un autochtone qui avait gagné des revenus d'emploi sur une réserve ne déclarait pas avant 1997 ce type de revenus au moment de produire sa déclaration de revenus des particuliers et conséquemment n'était pas inclus dans les statistiques de 1996 sur le nombre de travailleurs.

D'autre part, on remarque que les deux sources de données montrent généralement les mêmes tendances au chapitre de l'emploi. En effet, dans 91 des 103 MRC ou territoires équivalents à une MRC, l'évolution du nombre de personnes occupées entre 1996 et 2001 va dans le même sens que le nombre de travailleurs. D'ailleurs, selon les deux sources de données, la MRC de Mirabel est celle qui affiche la plus forte variation entre 1996 et 2001. Durant cette période, le nombre de travailleurs selon l'ISQ a progressé de 38,3 % alors que selon les recensements de 1996 et de 2001 le nombre de personnes occupées a augmenté de 36,4 %.

Notons enfin que les MRC qui montrent des tendances divergentes entre les deux sources d'information sont notamment celles qui ont des réserves indiennes sur leur territoire. Par exemple, dans la MRC de Jamésie, le nombre de personnes occupées a reculé de 6,5 % entre 1996 et 2001, alors que le nombre de travailleurs s'est accentué de 20,5 % durant cette période.

2.3.2 Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon les recensements de la population de 1996 et de 2001

Le tableau 2.17 compare le taux de travailleurs avec le taux d'emploi des recensements de la population de 1996 et de 2001 à l'échelle des MRC et des territoires équivalents à une MRC pour le groupe d'âge des 25 à 64 ans. Rappelons que le taux de travailleurs est le rapport entre le nombre de travailleurs de 25-64 ans et l'estimation de la population âgée entre 25 et 64 ans d'un territoire donné.

Les écarts les plus grands entre les deux sources de données sont dans les MRC où l'emploi saisonnier est important ou dans celles qui ont des réserves indiennes qui ont refusé de répondre au questionnaire du recensement⁷. Par exemple, dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, l'écart entre le taux de travailleurs et le taux d'emploi du recensement était de $-7,6$ points de pourcentage en 2001. Cette différence considérable est attribuable, en partie, à la réserve indienne d'Akwesasne qui n'a pas été dénombrée lors du recensement de la population en 2001. Ainsi, la population de cette réserve indienne n'est pas incluse au dénominateur du taux d'emploi du recensement alors qu'elle l'est au dénominateur du taux de travailleurs.

Les MRC qui se caractérisent par la présence sur leur territoire de nombreux travailleurs saisonniers, telles que les Îles-de-la-Madeleine ou la Basse-Côte-Nord, affichent également des écarts importants entre le taux de travailleurs et le taux d'emploi du recensement de la population. Ces différences s'expliqueraient, entre autres, par le fait que les deux sources d'information n'utilisent pas la même période de référence. Rappelons que la période de référence du recensement est la mi-mai, soit une période où plusieurs travailleurs saisonniers, notamment dans le secteur touristique, n'occupent pas encore un emploi.

En 1996 et en 2001, 56,3 % des MRC et des territoires équivalents affichaient un écart inférieur à 2,0 % entre le taux de travailleurs et le taux d'emploi du recensement de la population. D'ailleurs, dans la MRC de Minganie en 2001, le taux de travailleurs se situait à 65,6 %, soit au même niveau que le taux d'emploi du recensement de la population.

Par ailleurs, selon le recensement de la population de 2001, la MRC Lajemmerais, située dans la région de la Montérégie, est celle qui affiche le plus haut taux d'emploi au Québec, soit 81,6 %. Cette MRC affiche également le taux de travailleurs le plus élevé au Québec, soit 81,1 %. À l'inverse, la MRC Le Rocher-Percé est celle qui enregistre à la fois les plus faibles taux de travailleurs et taux d'emploi au Québec. Dans cette MRC, en 2001, le taux de travailleurs était de 43,4 %, alors que le taux d'emploi se situait à 46,0 %.

7. Lors du recensement de 2001, quatre réserves indiennes au Québec n'avaient pas permis le dénombrement de leur population, soit : Akwesasne, Lac-Rapide, Kahnawake et Kanasatake.

Tableau 2.17

Comparaison entre le taux de travailleurs selon l'ISQ et le taux d'emploi selon les recensements de la population, 25-64 ans, par MRC et territoire équivalent, 1996 et 2001

	Taux de travailleurs selon l'ISQ		Taux d'emploi selon les recensements		Écart ISQ/Recensements	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	%				point de %	
Les Îles-de-la-Madeleine	50,0	58,9	58,0	65,4	-8,0	-6,5
Le Rocher-Percé	45,1	43,4	42,4	46,0	2,7	-2,6
La Côte-de-Gaspé	57,2	60,6	56,2	59,1	1,1	1,5
La Haute-Gaspésie	47,4	50,4	45,6	47,3	1,8	3,1
Bonaventure	55,2	58,1	54,7	54,8	0,5	3,3
Avignon	54,2	60,5	54,3	56,1	0,0	4,4
La Matapédia	55,7	59,8	53,2	56,7	2,5	3,1
Matane	56,5	60,6	55,6	59,0	0,9	1,6
La Mitis	57,1	60,9	58,6	60,4	-1,5	0,5
Rimouski-Neigette	68,3	69,8	68,0	70,0	0,3	-0,2
Les Basques	57,8	60,9	58,0	58,4	-0,2	2,5
Rivière-du-Loup	66,2	69,0	68,3	71,0	-2,0	-2,0
Témiscouata	57,6	60,0	55,1	59,7	2,5	0,3
Kamouraska	62,4	66,3	61,5	68,0	0,9	-1,7
Charlevoix-Est	60,9	63,4	58,5	60,5	2,4	2,9
Charlevoix	61,5	64,6	60,1	63,6	1,4	1,0
L'Islet	66,0	69,5	63,3	70,1	2,8	-0,6
Montmagny	66,5	68,9	64,3	68,7	2,2	0,2
Bellechasse	70,4	73,1	70,8	75,1	-0,4	-2,0
L'Île-d'Orléans	71,8	72,8	75,3	74,7	-3,4	-2,0
La Côte-de-Beaupré	70,8	75,7	66,1	73,4	4,7	2,3
La Jacques-Cartier	73,6	77,7	74,7	76,1	-1,1	1,6
Québec	68,2	71,5	69,8	73,1	-1,6	-1,6
Lévis	73,7	77,5	74,5	78,1	-0,8	-0,6
La Nouvelle-Beauce	73,9	78,0	73,3	78,9	0,6	-0,9
Robert-Cliche	69,7	74,8	67,6	76,4	2,2	-1,6
Les Etchemins	62,9	66,3	62,6	67,6	0,3	-1,2
Beauce-Sartigan	71,9	74,2	70,5	76,5	1,3	-2,3
Le Granit	72,1	73,4	72,3	76,7	-0,2	-3,3
L'Amiante	65,7	68,4	66,8	69,7	-1,1	-1,3
L'Érable	68,6	72,2	73,1	75,9	-4,5	-3,7
Lotbinière	69,8	73,5	69,7	75,6	0,1	-2,1
Portneuf	64,3	69,0	63,9	68,3	0,4	0,7
Mékinac	58,5	65,2	55,9	60,2	2,6	5,0
Shawinigan	58,0	62,2	59,2	62,9	-1,2	-0,6
Trois-Rivières	63,0	65,9	64,4	67,5	-1,4	-1,6
Les Chenaux	63,8	67,6	64,0	70,1	-0,2	-2,5
Bécancour	66,0	69,6	69,4	70,2	-3,4	-0,6
Arthabaska	70,1	72,7	70,6	75,2	-0,4	-2,5
Asbestos	65,4	68,6	63,6	69,5	1,8	-0,9
Le Haut-Saint-François	64,0	68,2	64,5	69,6	-0,5	-1,3
Le Val-Saint-François	75,8	76,6	71,8	75,4	4,0	1,3
Sherbrooke	67,9	71,3	70,2	74,1	-2,2	-2,9
Coaticook	72,4	74,6	73,7	80,4	-1,4	-5,8
Memphrémagog	67,0	70,4	66,6	70,3	0,4	0,2
Brome-Missisquoi	67,8	70,5	70,3	73,0	-2,5	-2,5
La Haute-Yamaska	68,6	73,3	71,6	75,0	-3,0	-1,7
Acton	68,5	72,1	69,0	72,9	-0,5	-0,7
Drummond	67,6	70,0	69,8	71,9	-2,1	-2,0
Nicolet-Yamaska	65,7	68,7	68,2	72,1	-2,5	-3,4
Maskinongé	62,1	66,1	62,5	67,1	-0,4	-1,0
D'Autray	61,8	66,0	64,0	69,3	-2,2	-3,3
Le Bas-Richelieu	60,7	63,1	62,3	64,8	-1,6	-1,7

Tableau 2.17 (suite)

Comparaison entre le taux de travailleurs de l'ISQ et le taux d'emploi tiré du recensement de la population, 25-64 ans, par MRC et territoire équivalent, 1996 et 2001

	Taux de travailleurs selon l'ISQ		Taux d'emploi selon les recensements		Écart ISQ/Recensements	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
	%					
Les Maskoutains	71,7	75,5	71,9	76,3	-0,1	-0,8
Rouville	71,4	78,2	72,4	77,1	-0,9	1,1
Le Haut-Richelieu	67,5	72,6	68,7	74,3	-1,3	-1,7
La Vallée-du-Richelieu	75,7	77,9	75,6	80,0	0,1	-2,1
Longueuil	69,0	73,1	71,8	74,8	-2,7	-1,7
Lajemmerais	77,5	81,1	77,0	81,6	0,5	-0,5
L'Assomption	72,9	76,3	74,2	77,3	-1,3	-1,0
Joliette	66,6	68,9	67,6	69,9	-1,0	-1,1
Matawinie	55,4	60,5	54,3	58,8	1,1	1,7
Montcalm	59,8	65,8	59,8	65,7	0,1	0,1
Les Moulins	73,8	78,5	73,4	77,8	0,4	0,8
Laval	70,6	75,0	71,8	76,9	-1,2	-1,9
Montréal	62,7	67,2	65,3	70,7	-2,6	-3,6
Roussillon	70,7	74,4	73,4	77,7	-2,7	-3,3
Les Jardins-de-Napierville	68,5	73,1	69,4	75,0	-0,9	-1,9
Le Haut-Saint-Laurent	58,8	63,0	67,0	70,6	-8,2	-7,6
Beauharnois-Salaberry	65,1	68,4	65,3	70,5	-0,2	-2,0
Vaudreuil-Soulanges	73,0	78,4	75,5	78,5	-2,5	-0,1
Deux-Montagnes	70,2	75,9	72,4	76,4	-2,2	-0,4
Thérèse-De Blainville	73,4	78,7	74,6	79,1	-1,2	-0,4
Mirabel	69,9	78,8	71,7	80,5	-1,8	-1,8
La Rivière-du-Nord	66,6	71,3	65,4	71,0	1,2	0,3
Argenteuil	57,7	61,7	60,4	67,2	-2,7	-5,5
Les Pays-d'en-Haut	65,2	70,0	64,6	68,7	0,6	1,3
Les Laurentides	63,2	69,5	60,4	68,0	2,8	1,5
Antoine-Labelle	56,0	60,2	55,8	57,6	0,1	2,6
Papineau	61,4	66,6	58,0	60,5	3,4	6,1
Gatineau	68,5	72,1	72,3	77,6	-3,8	-5,5
Les Collines-de-l'Outaouais	65,6	71,8	72,6	76,3	-7,0	-4,6
La Vallée-de-la-Gatineau	53,9	61,7	52,2	59,1	1,6	2,5
Pontiac	53,6	58,2	59,5	62,8	-5,9	-4,7
Témiscamingue	62,7	66,8	62,8	67,8	-0,1	-1,0
Rouyn-Noranda	67,1	67,5	66,4	67,4	0,7	0,2
Abitibi-Ouest	62,3	61,2	59,7	58,7	2,6	2,5
Abitibi	66,9	65,7	63,8	63,8	3,1	1,9
Vallée-de-l'Or	65,0	64,1	65,6	65,1	-0,6	-1,0
La Tuque	57,1	64,7	60,4	62,3	-3,3	2,4
Le Domaine-du-Roy	63,6	67,8	63,2	63,8	0,4	4,0
Maria-Chapdelaine	59,2	62,2	56,1	60,8	3,1	1,4
Lac-Saint-Jean-Est	61,9	65,8	59,7	64,2	2,2	1,6
Saguenay	64,1	67,0	63,3	64,8	0,8	2,2
Le Fjord-du-Saguenay	55,9	59,1	53,4	57,6	2,5	1,4
La Haute-Côte-Nord	55,3	59,7	52,7	53,5	2,6	6,2
Manicouagan	67,3	70,0	67,3	66,0	0,0	3,9
Sept-Rivières	64,5	67,7	64,9	66,1	-0,4	1,5
Caniapiscau	66,7	74,1	74,6	73,1	-7,9	1,0
Minganie	60,7	65,6	58,3	65,6	2,4	0,0
Basse-Côte-Nord	51,2	54,6	41,0	51,4	10,2	3,2
Jamésie	54,6	64,9	70,0	65,9	-15,4	-0,9
Kativik	65,2	72,2	68,0	68,9	-2,8	3,3

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale.

Institut de la statistique du Québec, DMDDES, Estimations de la population.

Statistique Canada, Recensements de la population de 1996 et de 2001.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Le ministère des Finances du Québec a mandaté, en 2002, l'Institut de la statistique du Québec pour produire et diffuser des statistiques régionales, notamment des indicateurs clés du marché du travail par MRC afin de pallier le manque de données à ce niveau territorial. À partir des statistiques tirées des déclarations de revenus des particuliers de Revenu Québec, des indicateurs du marché du travail ont été élaborés par l'ISQ. La présente étude avait donc pour but de vérifier la faisabilité de l'utilisation des statistiques fiscales des particuliers pour évaluer l'emploi et le chômage à l'échelle des MRC et des territoires équivalents à une MRC.

Les points saillants de l'étude

Tout d'abord, l'étude démontre que l'utilisation du nombre de particuliers ayant déclaré des prestations d'assurance-emploi comme principale source de revenus pour évaluer le chômage doit être écartée en raison, entre autres, de la non-comparabilité des concepts. En effet, la définition d'un prestataire d'assurance-emploi ne correspond pas à celle d'un chômeur utilisée et reconnue par l'Organisation internationale du travail ainsi que par Statistique Canada dans le cadre de l'*Enquête sur la population active*. Par exemple, une personne qui est à la recherche active d'un emploi mais qui n'est pas admissible au programme d'assurance-emploi n'est pas comptabilisée dans les statistiques sur les prestataires. D'ailleurs, on constate que le nombre de particuliers ayant comme principale source de revenus des prestations d'assurance-emploi est largement inférieur au nombre de chômeurs de l'EPA au niveau régional.

Par ailleurs, l'étude révèle qu'il est faisable d'utiliser des statistiques fiscales des particuliers pour suivre, sur une base annuelle et de manière fiable, l'évolution de l'emploi en fonction du lieu de résidence, au niveau régional et local. En effet, malgré des différences méthodologiques et conceptuelles importantes, les indicateurs développés par l'ISQ à partir des statistiques fiscales montrent généralement les mêmes tendances en ce qui a trait à l'évolution de l'emploi chez les 25-64 ans que celles observées par le recensement de la population et l'EPA. Ainsi, dans 91 des 103 MRC, l'évolution du nombre de travailleurs, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus, entre 1996 et 2001, va dans le même sens que le nombre de personnes occupées des recensements de la population pour le groupe d'âge des 25-64 ans.

Limites de l'utilisation de statistiques fiscales pour évaluer l'emploi et recommandations

L'utilisation de statistiques fiscales pour suivre l'évolution de l'emploi par MRC comporte certaines limites. Premièrement, ces statistiques sont puisées directement dans les déclarations de revenus des particuliers. Le formulaire de déclaration de revenus n'a pas été conçu, *a priori*, pour tirer des renseignements sur le marché du travail. Il a plutôt été élaboré afin de recueillir des renseignements à des fins fiscales.

Ainsi, des changements apportés aux lois fiscales peuvent avoir une incidence sur la comparabilité et la continuité chronologique des statistiques fiscales. Par exemple, les modifications entrées en vigueur lors de l'année d'imposition 1997 (voir annexe VI) ont fait en sorte que, d'une part, davantage de particuliers ont produit une déclaration de revenus en regard

de 1996, et d'autre part, plus de particuliers ont déclaré, comme principale source de revenus, des revenus d'emploi ou d'entreprise par rapport à l'année précédente. Ainsi, dans la région du Nord-du-Québec, le nombre de travailleurs, calculé à partir des statistiques fiscales, s'est accru en 1997 de 16,3 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est attribuable, en grande partie, aux modifications apportées aux lois fiscales. Ces modifications majeures ont donc compromis la continuité statistique sur le nombre de particuliers ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus en 1997. Conséquemment, pour assurer la comparabilité chronologique des données, nous recommandons de présenter les résultats sur le nombre de travailleurs et le taux de travailleurs qu'à partir de l'année 1997.

Deuxièmement, des modifications majeures apportées aux programmes d'assurance-emploi ou d'assistance-emploi pourraient avoir également une incidence significative sur les indicateurs du marché du travail développés par l'ISQ et rendraient difficiles, voire même impossibles, les comparaisons historiques. Il faudra donc être vigilant face à des modifications éventuelles apportées à certains programmes gouvernementaux ou à certaines lois fiscales.

Malgré ces limites, les indicateurs développés par l'ISQ à partir des statistiques fiscales semblent être un baromètre utile et valable afin de comparer la performance des MRC au chapitre de l'amélioration ou de la détérioration de l'emploi. De plus, ils offrent l'avantage, contrairement aux indicateurs du marché du travail du recensement de la population, de suivre annuellement l'évolution de l'emploi. Ils permettent également de rendre compte du progrès de l'emploi selon certains groupes d'âge.

Enfin, les indicateurs élaborés à partir des statistiques fiscales doivent être interprétés par les éventuels utilisateurs comme étant une source additionnelle de renseignements aux autres indicateurs du marché du travail déjà existants. Ils ne visent en aucun cas à remplacer les indicateurs de l'EPA ou du recensement de la population.

Bibliographie

GERVAIS, Pierre (2003). *Données sur le revenu et le marché du travail de la Mauricie selon les municipalités régionales de comté : année 2002*, Trois-Rivières, Emploi-Québec, Mauricie, 34 p.

MINISTÈRE DES FINANCES (2003). *Statistiques fiscales des particuliers. Année d'imposition 2001*, Québec, Gouvernement du Québec, 251 p.

RICARD, Pierre-François (2003). *Guide de l'utilisateur. Fichier de correspondances entre le code postal et le code géographique (version septembre 2002)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 30 p.

STATISTIQUE CANADA (1999). *Le point sur la population active. Les jeunes et le marché du travail, 1998-1999*, catalogue n° 71-005-XPB, Ottawa, 45 p.

STATISTIQUE CANADA (2002). *Le guide d'utilisation des données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*, catalogue n° 72-620-GIF, Ottawa, 16 p.

STATISTIQUE CANADA (2003). *Dictionnaire du recensement de 2001*, catalogue n° 92-378-XIF, Ottawa, 426 p.

STATISTIQUE CANADA (2004). *Guide de l'Enquête sur la population active*, catalogue n° 71-543-GIF, Ottawa, 40 p.

TRAN, Quynh-Van (2001). *L'emploi au Québec. Analyse quantitative et qualité des données*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 20 p.

Annexe I

Autres sources de données analysées par l'ISQ afin de suivre l'évolution du marché du travail par MRC

Outre les déclarations de revenus des particuliers, d'autres sources d'information ont été analysées par l'ISQ dans le but de développer des indicateurs annuels du marché du travail par MRC, soit le fichier de Revenu Québec portant sur les retenues salariales des employeurs et le fichier administratif de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST).

Fichier sur les retenues à la source

La première source d'information analysée a été celle sur les statistiques de Revenu Québec puisées à même le *Sommaire des retenues et des cotisations de l'employeur* (relevé RLZ-1.S) que doivent produire à chaque année les employeurs. Le relevé RLZ-1.S nous renseigne sur le nombre de salariés, la rémunération totale, les cotisations perçues pour la Régie des rentes du Québec, le Fonds des services de santé, la Commission des normes du travail et le Fonds national de formation de la main-d'œuvre. De plus, il est possible de connaître le secteur d'activité économique dans lequel œuvre l'employeur qui a produit le relevé RLZ-1.S.

Les statistiques de Revenu Québec puisées à partir du relevé RLZ-1.S ne permettent pas de déterminer avec exactitude le lieu de travail des salariés. En effet, les cotisations déclarées par une entreprise à Revenu Québec représentent la totalité des cotisations perçues auprès de ses employés sans distinction du lieu de travail. Par exemple, les entreprises qui ont des établissements dans diverses régions du Québec ont généralement un service central de paie qui achemine, à Revenu Québec, les cotisations perçues auprès de l'ensemble des employés de ses établissements. Ainsi, tous les salariés de ces entreprises sont comptabilisés dans la région où est situé le service de paie et non en fonction du lieu de travail des employés. D'ailleurs, Revenu Québec reçoit parfois des relevés RLZ-1.S d'entreprises dont l'adresse de correspondance est située à l'extérieur du Québec mais qui ont des établissements à l'intérieur de celle-ci. Par conséquent, l'utilisation de statistiques puisées à même le relevé RLZ-1.S doit être écartée, car il n'est pas possible de déterminer avec précision le lieu de travail des salariés.

Fichier administratif de la CSST

La deuxième source d'information analysées par l'ISQ afin de suivre l'évolution du marché du travail par MRC a été celle provenant de la CSST. Étant donné que les entreprises ayant un employé doivent obligatoirement s'enregistrer auprès de la CSST, nous désirions vérifier s'il était possible de déterminer à partir des versements faits à la CSST leur nombre d'employés. En fait, il est impossible d'obtenir cette information à partir des données de la CSST. La cotisation de l'employeur est basée sur sa masse salariale et ce dernier n'a pas l'obligation de fournir à la CSST son nombre d'employés. Conséquemment, nous avons écarté cette source de données pour suivre l'évolution de l'emploi par MRC.

Liste des situations selon lesquelles une personne doit produire une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec

Les personnes qui sont tenues de produire une déclaration de revenus des particuliers au ministère du Revenu du Québec doivent être dans l'une des situations suivantes⁸ :

- Au 31 décembre d'une année donnée, la personne doit résider au Québec et doit payer de l'impôt, des cotisations au Régime des rentes du Québec (RRQ) ou une cotisation au Fonds des services de santé (FSS);
- Au 31 décembre d'une année donnée, la personne réside au Québec et a aliéné une immobilisation, a déclaré un gain en capital résultant d'une provision de l'année précédente ou a travaillé dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et a reçu des pourboires;
- Si la personne doit payer une cotisation au Régime d'assurance-médicaments du Québec;
- Tout en résidant au Canada mais hors du Québec, la personne a exploité une entreprise ou exercé une profession au Québec et doit payer de l'impôt, a vendu ou cédé une immobilisation ou a déclaré un gain en capital résultant d'une provision d'une année antérieure;
- Si la personne ou son conjoint désire recevoir des allocations familiales du Québec;
- Si la personne ou son conjoint désire recevoir l'allocation-logement prévue dans le cadre du programme Allocation-logement;
- Si la personne n'a aucun impôt à payer, du fait que cette dernière déduit une perte subie dans une année antérieure;
- Si la personne a reçu des prestations du programme APPORT;
- Si la personne a reçu des versements anticipés du crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée;
- Si la personne désire demander l'un des crédits ou l'un des remboursements suivants :
 - le crédit pour la TVQ, le crédit pour les particuliers habitant un village nordique, le crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants ou le remboursement d'impôts fonciers.

8. Ministère du Revenu, *Guide de déclaration de revenus*, 2002, p.6.

Annexe III

**Définitions utilisées par Statistique Canada dans le cadre de
l'Enquête sur la population active**

L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages⁹. L'échantillon est représentatif de la population canadienne civile non institutionnalisée. Cependant, sont exclus de l'enquête les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et les personnes qui vivent dans les réserves indiennes. Les renseignements obtenus concernent tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans ou plus. L'EPA utilise un plan de sondage avec renouvellement de panel dans lequel les ménages sélectionnés restent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Les données annuelles sont obtenues en faisant une moyenne à partir des données mensuelles non arrondies.

L'enquête répartit la population en âge de travailler, soit celle de 15 ans et plus, en trois catégories mutuellement exclusives, à savoir les personnes occupées ou en emploi, les chômeurs et les inactifs.

Emploi

Les personnes occupées ou en emploi sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- a) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou
- b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

Chômage

La définition du chômage est basée sur l'activité de recherche d'emploi et sur la disponibilité à occuper un emploi.

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- a) avaient été mises à pied temporairement, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler, ou
- b) étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler, ou

9. Toutes les définitions sont tirées de Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, février 2004, no 71-543-GIF.

- c) devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence et étaient disponibles pour travailler.

Les étudiants à temps plein actuellement aux études et qui cherchent un travail à temps plein ne sont pas considérés comme des chômeurs mais comme des inactifs.

Inactifs

Les personnes inactives sont celles qui, considérant les conditions qui existaient sur le marché du travail dans leur région, ne désiraient ou ne pouvaient offrir ou fournir leurs services au cours de la semaine de référence. Autrement dit, elles n'étaient ni occupées ni en chômage.

Définitions des principaux indicateurs du marché du travail utilisées lors du recensement de la population de 2001

Les données du recensement, qui se rapportent au marché du travail, sont produites pour les personnes âgées de 15 ans et plus à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel. La période de référence est la semaine qui a précédé le jour du recensement soit le 15 mai 2001 dans le cas du dernier recensement. Les recensés sont classés dans trois catégories : les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs¹⁰.

Personnes occupées :

Personnes qui, au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement :

- a) avaient fait un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession;
- b) étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou encore pour d'autres raisons.

Chômeurs :

Personnes qui, au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement étaient sans emploi salarié et sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a) avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c) avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Inactifs :

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, n'étaient ni occupées ni au chômage. Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail et les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

10. Toutes les définitions sont tirées de Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement de 2001*, N° 92-378-XIF.

Annexe V

Comparaison entre le nombre de particuliers ayant comme principale source de revenus des prestations d'assurance-emploi et le nombre de chômeurs de l'EPA, par région administrative

Nombre de particuliers ayant comme principale source de revenus des prestations d'assurance-emploi, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2001

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	k					
Bas-Saint-Laurent	8,6	6,4	6,4	5,5	4,2	5,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9,3	7,8	7,6	5,9	4,7	6,4
Capitale-Nationale	12,9	10,5	9,7	7,3	6,1	7,1
Mauricie	6,6	4,9	4,8	3,7	3,1	3,8
Estrie	4,5	3,6	3,8	3,3	2,6	3,0
Montréal	36,2	28,5	27,1	22,6	19,3	23,0
Outaouais	5,9	4,6	4,4	3,6	2,6	3,2
Abitibi-Témiscamingue	4,3	3,9	4,5	3,9	3,1	4,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	6,1	4,3	4,2	3,7	3,4	4,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,0	0,9	0,9	0,8	0,7	1,0
Chaudière-Appalaches	6,5	7,0	7,3	6,7	5,8	8,0
Laval	6,6	4,5	4,7	3,5	3,4	4,4
Lanaudière	8,1	5,3	4,9	4,1	3,4	4,1
Laurentides	11,3	6,1	5,8	5,0	4,3	5,0
Montérégie	23,2	7,8	7,1	6,5	5,6	6,6
Centre-du-Québec	3,8	18,1	17,4	14,1	12,3	14,6
Ensemble du Québec	163,5	124,8	121,4	101,0	85,2	105,1

Source : Revenu Québec, compilation spéciale.

Nombre de chômeurs selon l'EPA, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2001

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	k					
Bas-Saint-Laurent	13,4	15,7	12,5	9,9	9,4	10,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18,5	19,2	19,1	15,9	14,4	15,9
Capitale-Nationale	40,3	35,8	31,0	28,9	27,8	27,5
Mauricie	15,7	17,5	15,0	14,2	13,6	14,5
Estrie	13,2	14,2	14,1	12,6	11,6	10,9
Montréal	121,8	107,9	104,7	87,1	86,9	93,9
Outaouais	18,1	18,0	17,6	13,3	11,9	13,7
Abitibi-Témiscamingue	8,0	11,0	11,2	10,2	9,1	9,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,3	9,1	8,0	9,0	7,7	7,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7,2	10,2	9,2	8,8	8,6	8,5
Chaudière-Appalaches	13,5	14,5	13,0	13,3	12,2	13,4
Laval	17,8	20,9	15,2	14,8	11,9	13,4
Lanaudière	23,6	20,3	21,1	18,1	14,5	14,6
Laurentides	24,2	25,1	23,2	20,3	18,5	19,3
Montérégie	67,6	61,7	52,7	57,8	47,3	48,0
Centre-du-Québec	11,1	9,9	11,1	10,0	9,7	10,8
Ensemble du Québec	423,3	411,1	378,7	344,2	315,5	332,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Différence entre le nombre de particuliers ayant comme principale source de revenus des prestations d'assurance-emploi et le nombre de chômeurs tirés de l'EPA, par région administrative et ensemble du Québec, 1996-2001

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	%					
Bas-Saint-Laurent	-35,8	-59,2	-48,8	-44,4	-55,3	-47,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-49,7	-59,4	-60,2	-62,9	-67,4	-59,7
Capitale-Nationale	-68,0	-70,7	-68,7	-74,7	-78,1	-74,2
Mauricie	-58,0	-72,0	-68,0	-73,9	-77,2	-73,8
Estrie	-65,9	-74,6	-73,0	-73,8	-77,6	-72,5
Montréal	-70,3	-73,6	-74,1	-74,1	-77,8	-75,5
Outaouais	-67,4	-74,4	-75,0	-72,9	-78,2	-76,6
Abitibi-Témiscamingue	-46,3	-64,5	-59,8	-61,8	-65,9	-56,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	-34,4	-52,7	-47,5	-58,9	-55,8	-44,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,0	-91,2	-90,2	-90,9	-91,9	-88,2
Chaudière-Appalaches	-51,9	-51,7	-43,8	-49,6	-52,5	-40,3
Laval	-62,9	-78,5	-69,1	-76,4	-71,4	-67,2
Lanaudière	-65,7	-73,9	-76,8	-77,3	-76,6	-71,9
Laurentides	-53,3	-75,7	-75,0	-75,4	-76,8	-74,1
Montérégie	-65,7	-87,4	-86,5	-88,8	-88,2	-86,3
Centre-du-Québec	-65,8	82,8	56,8	41,0	26,8	35,2
Ensemble du Québec	-61,4	-69,6	-67,9	-70,7	-73,0	-68,4

Sources : Revenu Québec, compilation spéciale et Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Annexe VI

Modifications apportées aux lois fiscales et pouvant avoir une incidence sur la continuité chronologique des statistiques

Instauration de la cotisation au Régime d'assurance-médicaments du Québec en 1997

Le Régime d'assurance-médicaments du Québec administré par la RAMQ prévoit une protection de base à l'égard du coût des services pharmaceutiques et des médicaments fournis au Québec. En règle générale, les adultes qui ne sont pas couverts par une assurance collective doivent payer une cotisation, à compter de 1997, au moment de produire leur déclaration de revenus.

Obligation pour les Indiens de déclarer leurs revenus « situés » dans une réserve

À compter de 1997, un Indien ou une personne d'ascendance indienne doit déclarer ses revenus « situés » dans une réserve; en revanche, il lui est possible de demander les déductions afférentes dans le calcul de son revenu net. Si ces revenus excèdent les déductions s'y rattachant, la personne n'a aucun impôt à payer sur l'excédent, puisque celui-ci peut être déduit dans le calcul de son revenu imposable¹¹.

Modification au programme d'allocations familiales

À compter du 1^{er} septembre 1997, les prestations familiales sont calculées en fonction du revenu familial déclaré à Revenu Québec l'année précédente. Ainsi, les familles qui veulent recevoir des prestations familiales ont désormais l'obligation de produire une déclaration de revenus des particuliers.

Exclusion de la contribution parentale de 5 \$ payée à titre de frais de garde

Depuis 1997, les frais de garde ouvrant droit au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants ne comprennent pas la contribution parentale de 5 \$ payée pour bénéficiaire de services éducatifs ou de services de garde à la petite enfance.

11. Ministère des Finances du Québec (1999). *Statistiques fiscales des particuliers : année d'imposition 1997*, Québec, Gouvernement du Québec, 241 p.

Annexe VII

Estimations annuelles de l'emploi des 15 ans et plus, erreurs-types et coefficients de variation de l'EPA, par région administrative, 2000-2002

Estimations annuelles de l'emploi des 15 ans et plus, erreurs-types et coefficients de variation de l'Enquête sur la population active, par région administrative, 2000-2002

	2000			2001			2002		
	Estimation annuelle	Erreur-type ¹	Coefficient de variation	Estimation annuelle	Erreur-type ¹	Coefficient de variation	Estimation annuelle	Erreur-type ¹	Coefficient de variation
	k	k	%	k	k	%	k	k	%
Bas-Saint-Laurent	81,8	2,8	3,5	88,3	2,8	3,1	82,8	2,1	2,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	124,0	2,3	1,8	123,2	3,6	2,9	121,2	3,3	2,7
Capitale-Nationale	292,1	6,6	2,3	302,1	6,7	2,2	322,6	6,9	2,1
Mauricie	110,0	3,0	2,8	109,5	2,8	2,6	114,3	2,8	2,5
Estrie	137,2	2,9	2,1	137,4	3,7	2,7	142,5	3,0	2,1
Montréal	822,9	12,0	1,5	841,8	11,9	1,4	864,8	12,8	1,5
Outaouais	156,3	2,8	1,8	158,3	3,5	2,2	159,2	3,6	2,2
Abitibi-Témiscamingue	68,4	2,3	3,3	66,0	2,0	3,0	66,8	1,7	2,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	53,2	2,2	4,0	51,6	1,9	3,7	55,2	1,9	3,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34,4	1,3	3,8	33,7	1,6	4,8	35,2	1,4	4,0
Chaudière-Appalaches	188,7	3,7	2,0	192,7	4,1	2,1	201,0	3,6	1,8
Laval	173,8	4,3	2,5	173,4	5,5	3,2	178,1	6,3	3,5
Lanaudière	187,8	5,0	2,7	187,6	4,9	2,6	202,4	4,5	2,2
Laurentides	233,2	7,8	3,3	235,9	7,5	3,2	238,6	7,7	3,2
Montréal	670,8	10,3	1,5	667,8	8,6	1,3	702,1	9,2	1,3
Centre-du-Québec	100,8	3,7	3,7	100,5	4,0	4,0	105,7	5,3	5,1
Ensemble du Québec	3 437,7	15,8	0,5	3 474,5	14,9	0,4	3 592,7	14,7	0,4

1. Calculée en fonction d'un intervalle de confiance de 67 %.

Source : Statistique Canada, compilation spéciale, *Enquête sur la population active*.

Annexe VIII

**Nombre de travailleurs et taux de travailleurs selon l'ISQ, 25-64 ans, par
municipalité régionale de comté et territoire équivalent, 1997-2002**

Nombre de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 1997-2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^o
	n					
Les Îles-de-la-Madeleine	4 507	4 646	4 588	4 899	4 590	4 891
Le Rocher-Percé	5 561	5 470	5 664	5 598	4 985	5 294
La Côte-de-Gaspé	6 778	6 666	6 758	6 863	6 543	6 581
La Haute-Gaspésie	3 707	3 672	3 694	3 882	3 660	3 839
Bonaventure	6 060	6 059	6 193	6 344	6 017	6 232
Avignon	4 704	4 893	5 099	5 345	5 031	5 264
La Matapédia	6 305	6 280	6 425	6 652	6 467	6 757
Matane	7 744	7 786	7 818	7 998	7 881	8 052
La Mitis	6 163	6 226	6 336	6 586	6 525	6 809
Rimouski-Neigette	20 341	20 256	20 569	21 108	21 010	21 744
Les Basques	3 125	3 173	3 195	3 302	3 250	3 357
Rivière-du-Loup	11 593	11 759	11 956	12 237	12 148	12 746
Témiscouata	7 196	7 331	7 477	7 635	7 427	7 750
Kamouraska	7 666	7 847	7 962	8 066	8 069	8 392
Charlevoix-Est	5 637	5 897	6 007	6 183	6 030	6 436
Charlevoix	4 696	4 710	4 852	4 935	4 891	5 125
L'Islet	7 149	7 273	7 453	7 474	7 440	7 637
Montmagny	8 656	8 717	8 984	9 075	9 099	9 338
Bellechasse	12 719	12 796	13 079	13 274	13 315	13 816
L'Île-d'Orléans	2 889	2 855	2 938	2 975	2 988	3 070
La Côte-de-Beaupré	8 877	8 879	9 067	9 209	9 360	9 830
La Jacques-Cartier	11 064	11 310	11 760	12 114	12 524	13 154
Québec	200 037	201 456	205 888	210 846	212 801	220 547
Lévis	50 707	51 582	53 340	54 419	55 519	58 028
La Nouvelle-Beauce	12 079	12 392	12 742	13 051	13 237	13 866
Robert-Cliche	6 960	7 106	7 248	7 422	7 487	7 732
Les Etchemins	6 229	6 238	6 345	6 480	6 348	6 545
Beauce-Sartigan	18 450	18 749	19 203	19 646	19 679	20 477
Le Granit	8 312	8 430	8 652	8 802	8 775	9 073
L'Amiante	16 258	16 096	16 348	16 466	16 307	16 776
L'Érable	9 099	9 209	9 376	9 486	9 369	9 680
Lotbinière	10 211	10 385	10 710	10 887	10 905	11 359
Portneuf	16 513	16 562	17 122	17 417	17 609	18 368
Mékinac	4 439	4 521	4 615	4 690	4 694	4 815
Shawinigan	17 281	17 395	17 825	18 008	17 692	18 057
Trois-Rivières	43 911	44 102	45 026	45 875	45 716	47 200
Les Chenaux	6 202	6 283	6 472	6 663	6 652	6 829
Bécancour	7 033	7 049	7 170	7 317	7 293	7 549
Arthabaska	24 128	24 541	25 165	25 561	25 772	26 679
Asbestos	5 085	5 076	5 145	5 364	5 378	5 403
Le Haut-Saint-François	7 552	7 767	7 852	8 011	8 082	8 442
Le Val-Saint-François	11 765	11 869	11 832	12 042	12 244	12 620
Sherbrooke	50 560	50 972	52 320	53 976	54 663	56 616
Coaticook	6 901	6 999	7 151	7 250	7 294	7 553
Memphrémagog	15 063	15 504	16 179	16 645	17 089	17 625
Brome-Missisquoi	17 030	17 380	17 738	17 988	18 102	18 505
La Haute-Yamaska	30 061	30 746	32 043	32 650	32 903	34 121
Acton	5 834	5 865	5 873	6 073	6 092	6 222
Drummond	31 408	32 083	33 102	33 980	34 378	36 087
Nicolet-Yamaska	8 344	8 342	8 573	8 693	8 708	8 920
Maskinongé	12 565	12 769	13 074	13 407	13 438	13 897
D'Autray	13 354	13 610	14 033	14 237	14 361	14 934
Le Bas-Richelieu	18 269	18 209	18 365	18 560	18 469	19 003
Les Maskoutains	31 063	31 360	32 001	32 678	32 972	34 082
Rouville	12 209	12 380	12 614	13 137	13 296	13 798

Nombre de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 1997-2002 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^a
	n					
Le Haut-Richelieu	37 466	38 393	39 480	40 552	40 970	42 589
La Vallée-du-Richelieu	41 231	41 852	42 774	43 110	43 709	45 567
Longueuil	150 143	152 259	155 082	158 037	158 695	161 841
Lajemmerais	28 352	29 068	29 946	30 536	30 920	32 046
L'Assomption	43 957	44 626	45 297	46 093	46 400	47 601
Joliette	19 895	20 081	20 442	20 799	21 020	22 030
Matawinie	13 487	13 813	14 273	14 626	14 881	15 800
Montcalm	13 152	13 705	14 030	14 426	14 694	15 324
Les Moulins	45 260	46 702	48 290	49 787	50 739	52 986
Laval	136 082	138 408	141 431	145 051	146 847	151 389
Montréal	640 657	655 586	672 760	691 191	694 249	702 366
Roussillon	57 534	58 976	60 343	61 577	62 277	64 536
Les Jardins-de-Napierville	8 837	9 065	9 185	9 312	9 372	9 612
Le Haut-Saint-Laurent	7 708	7 937	8 105	8 247	8 288	8 365
Beauharnois-Salaberry	21 872	21 980	22 374	22 527	22 619	23 283
Vaudreuil-Soulanges	41 159	42 402	43 773	45 651	46 733	49 115
Deux-Montagnes	32 803	33 935	34 623	35 605	35 946	37 055
Thérèse-De Blainville	52 183	54 124	56 047	58 059	59 279	61 408
Mirabel	9 688	10 513	11 204	12 094	12 550	13 700
La Rivière-du-Nord	33 348	34 376	35 606	36 642	37 421	39 078
Argenteuil	9 512	9 747	9 858	10 027	10 158	10 452
Les Pays-d'en-Haut	11 532	11 940	12 428	12 895	13 203	13 708
Les Laurentides	13 592	14 301	14 740	15 212	15 716	16 322
Antoine-Labelle	11 049	11 239	11 525	11 674	11 814	12 270
Papineau	7 189	7 314	7 473	7 685	7 767	8 056
Gatineau	87 521	88 808	91 018	94 172	95 818	98 616
Les Collines-de-l'Outaouais	13 594	14 033	14 375	15 119	15 526	16 266
La Vallée-de-la-Gatineau	6 482	6 649	6 797	7 075	7 001	7 065
Pontiac	4 523	4 563	4 546	4 650	4 615	4 650
Témiscamingue	6 126	6 205	6 295	6 529	6 394	6 586
Rouyn-Noranda	15 938	15 606	15 383	15 482	15 240	15 798
Abitibi-Ouest	7 636	7 458	7 550	7 578	7 375	7 570
Abitibi	9 112	9 231	9 197	9 235	9 032	9 366
La Vallée-de-l'Or	16 290	16 060	15 879	15 838	15 551	16 105
La Tuque	5 512	5 617	5 650	5 741	5 616	5 662
Le Domaine-du-Roy	12 120	12 136	12 473	12 575	12 425	12 731
Maria-Chapdelaine	8 851	8 996	9 065	9 309	9 138	9 445
Lac-Saint-Jean-Est	17 609	17 904	18 537	19 121	18 828	19 406
Saguenay	54 648	54 660	55 637	57 018	56 156	57 126
Le Fjord-du-Saguenay	6 193	6 366	6 620	6 787	6 706	6 924
La Haute-Côte-Nord	4 300	4 401	4 487	4 641	4 468	4 676
Manicouagan	14 140	14 051	14 275	14 276	13 965	14 536
Sept-Rivières	14 455	14 356	14 451	14 453	14 125	14 203
Caniapiscau	1 848	2 041	1 847	2 028	1 850	1 817
Minganie	2 250	2 393	2 414	2 443	2 433	2 431
Basse-Côte-Nord	1 552	1 782	1 805	1 926	1 702	1 736
Jamésie	9 929	9 924	10 044	10 333	10 085	10 838
Kativik	2 476	2 542	2 701	2 814	2 887	2 997

Source : Revenu Québec, compilation spéciale.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Taux de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 1997-2002

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^e
	%					
Les Îles-de-la-Madeleine	55,5	58,0	57,8	62,1	58,9	62,6
Le Rocher-Percé	45,5	45,1	47,3	47,9	43,4	46,6
La Côte-de-Gaspé	58,1	58,1	60,1	62,4	60,6	61,5
La Haute-Gaspésie	48,9	48,7	49,7	52,9	50,4	53,5
Bonaventure	57,2	57,7	59,5	61,4	58,1	60,0
Avignon	57,0	59,2	61,4	64,2	60,5	63,2
La Matapédia	57,8	58,0	59,3	61,5	59,8	62,6
Matane	58,8	59,4	59,9	61,3	60,6	62,1
La Mitis	57,2	57,9	59,0	61,3	60,9	63,6
Rimouski-Neigette	68,4	68,1	69,0	70,6	69,8	72,2
Les Basques	58,9	59,5	59,9	61,4	60,9	63,5
Rivière-du-Loup	67,2	67,9	68,7	70,1	69,0	71,9
Témiscouata	58,8	59,7	60,5	61,5	60,0	63,3
Kamouraska	63,6	65,0	65,7	66,5	66,3	69,5
Charlevoix-Est	59,6	62,4	63,1	64,8	63,4	67,8
Charlevoix	61,8	62,4	64,0	65,1	64,6	67,5
L'Islet	67,3	68,2	69,7	69,6	69,5	71,6
Montmagny	66,0	66,5	68,3	68,8	68,9	70,8
Bellechasse	71,7	71,7	72,9	73,2	73,1	75,5
L'Île-d'Orléans	72,6	70,6	72,8	72,7	72,8	75,2
La Côte-de-Beaupré	71,1	71,3	73,3	74,7	75,7	78,6
La Jacques-Cartier	74,0	74,2	75,8	76,7	77,7	79,8
Québec	68,2	68,6	69,8	71,2	71,5	73,4
Lévis	74,7	75,1	76,7	77,2	77,5	79,9
La Nouvelle-Beauce	75,0	76,2	76,8	77,6	78,0	81,1
Robert-Cliche	71,3	72,2	73,2	75,0	74,8	77,3
Les Etchemins	64,8	64,9	65,9	67,4	66,3	68,6
Beauce-Sartigan	73,0	73,2	74,2	75,0	74,2	76,7
Le Granit	73,0	73,2	74,1	74,5	73,4	75,1
L'Amiante	67,1	66,7	68,1	69,0	68,4	70,3
L'Érable	69,1	70,7	71,9	73,2	72,2	74,6
Lotbinière	71,1	71,9	73,5	73,7	73,5	76,3
Portneuf	65,2	65,2	67,1	68,4	69,0	71,5
Mékinac	60,8	61,9	63,4	65,1	65,2	66,7
Shawinigan	58,0	59,0	60,8	61,7	62,2	64,1
Trois-Rivières	63,1	63,5	64,7	66,0	65,9	67,7
Les Chenaux	65,2	66,4	68,5	70,4	67,6	68,7
Bécancour	67,1	67,1	69,1	70,1	69,6	71,9
Arthabaska	70,7	71,1	72,1	72,6	72,7	74,5
Asbestos	65,4	65,9	66,8	69,1	68,6	69,0
Le Haut-Saint-François	65,1	66,1	66,7	68,1	68,2	70,7
Le Val-Saint-François	76,2	75,8	75,0	75,8	76,6	78,6
Sherbrooke	68,2	68,2	69,7	71,1	71,3	72,8
Coaticook	72,7	73,4	74,8	75,4	74,6	77,0
Memphrémagog	67,8	68,5	69,9	70,2	70,4	71,3
Brome-Missisquoi	68,5	69,1	70,0	70,2	70,5	71,5
La Haute-Yamaska	69,7	70,8	72,9	73,5	73,3	74,7
Acton	70,3	70,4	70,5	72,8	72,1	73,7
Drummond	68,2	68,6	69,6	70,3	70,0	72,2
Nicolet-Yamaska	66,2	65,9	67,6	68,7	68,7	70,6
Maskinongé	63,4	64,3	66,0	67,8	66,1	68,2
D'Autray	63,2	63,4	64,9	65,7	66,0	67,9
Le Bas-Richelieu	61,3	61,6	62,5	63,4	63,1	65,0
Les Maskoutains	72,8	73,5	74,8	75,8	75,5	77,5
Rouville	72,2	73,3	74,8	77,7	78,2	80,5

Taux de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 1997-2002 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ⁹
	%					
Le Haut-Richelieu	68,7	69,9	71,3	72,6	72,6	74,4
La Vallée-du-Richelieu	76,3	76,7	77,5	77,6	77,9	79,7
Longueuil	69,8	70,7	71,9	73,0	73,1	73,6
Lajemmerais	78,3	79,1	80,6	81,2	81,1	82,1
L'Assomption	73,7	74,3	75,1	76,0	76,3	77,6
Joliette	67,6	67,8	68,7	69,1	68,9	71,4
Matawinie	57,1	57,9	59,0	59,9	60,5	62,8
Montcalm	60,4	62,5	63,8	65,1	65,8	67,7
Les Moulins	74,7	75,7	77,1	78,2	78,5	79,9
Laval	71,5	72,5	73,8	74,9	75,0	75,9
Montréal	63,6	65,2	66,5	67,7	67,2	67,2
Roussillon	71,8	72,7	73,7	74,4	74,4	75,6
Les Jardins-de-Napierville	69,2	71,3	72,5	73,3	73,1	74,1
Le Haut-Saint-Laurent	59,6	61,2	62,3	62,9	63,0	63,5
Beauharnois-Salaberry	66,1	66,6	68,0	68,5	68,4	70,1
Vaudreuil-Soulanges	74,5	75,9	77,0	78,6	78,4	79,8
Deux-Montagnes	72,0	73,8	74,7	76,2	75,9	77,1
Thérèse-De Blainville	74,9	76,3	77,4	78,6	78,7	79,2
Mirabel	72,2	75,8	78,5	79,5	78,8	81,8
La Rivière-du-Nord	68,5	69,2	70,4	71,1	71,3	72,8
Argenteuil	59,4	60,3	60,8	61,4	61,7	62,7
Les Pays-d'en-Haut	65,8	67,0	68,4	70,0	70,0	69,8
Les Laurentides	64,1	66,5	67,4	68,5	69,5	70,9
Antoine-Labelle	57,0	57,7	59,1	59,8	60,2	61,5
Papineau	62,3	63,1	64,3	66,3	66,6	68,3
Gatineau	68,7	69,2	70,4	71,8	72,1	72,7
Les Collines-de-l'Outaouais	66,3	67,0	68,1	71,2	71,8	72,9
La Vallée-de-la-Gatineau	56,0	57,5	59,4	62,5	61,7	62,0
Pontiac	54,8	55,6	55,9	58,0	58,2	58,6
Témiscamingue	64,0	64,7	65,4	68,2	66,8	68,7
Rouyn-Noranda	66,8	65,8	65,9	67,6	67,5	70,4
Abitibi-Ouest	61,5	60,4	61,7	62,2	61,2	63,4
Abitibi	66,7	67,3	66,8	67,0	65,7	68,4
La Vallée-de-l'Or	65,7	64,8	64,3	64,6	64,1	66,4
La Tuque	62,5	63,9	64,4	65,7	64,7	65,9
Le Domaine-du-Roy	66,3	66,5	68,3	68,8	67,8	69,8
Maria-Chapdelaine	59,9	60,9	61,5	63,4	62,2	64,6
Lac-Saint-Jean-Est	62,1	63,1	65,1	66,9	65,8	67,6
Saguenay	64,9	64,9	66,1	67,9	67,0	68,4
Le Fjord-du-Saguenay	56,4	58,0	59,9	60,8	59,1	60,6
La Haute-Côte-Nord	56,7	58,3	59,8	62,4	59,7	63,2
Manicouagan	67,7	68,1	69,9	70,6	70,0	73,1
Sept-Rivières	66,4	66,5	67,7	68,4	67,7	68,5
Caniapiscau	72,5	79,9	72,7	81,1	74,1	76,1
Minganie	61,1	65,2	65,1	65,4	65,6	65,6
Basse-Côte-Nord	50,0	57,3	57,5	61,9	54,6	55,3
Jamésie	64,7	64,9	65,3	67,2	64,9	69,3
Kativik	67,2	67,0	70,3	71,2	72,2	72,8

